LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 13.762 — TRENTE-NEUVIÈME ANNEE — **DIMANCHE 11 OCTOBRE 1914**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** — Réclames : **1.75** — Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr** — Chronique Locale : **10 fr.**

Les Insertions sont exclusivement reçues

A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Chronique Parisienne

Les morts. — Fêtes parisiennes. — A Saint-Raphaël. — Les crayons. — Au Maroc. Quand la guerre sera finie. — Aiguilles, chandails et cache-nez. — La balle. — Le fromage à Paris. — Un mot sévère.

Comme les autres villes, Paris compte ses morts : ils sont connus de tous, ceux dont le nom est en marge, dans les professions militantes. A cette occasion, puissions-nous tous comprendre la belle leçon que nous donne la guerre, dont nous en recevons d'ailleurs bien d'autres !

Lorsque sont tombés Guy de Cassagnac et M. de Mun, on a pu constater, qu'en dépit des différences d'opinion politique, la sympathie est allée à ces hommes d'une vie nette et franche, d'une indiscutable honorabilité comme d'un courage à toute épreuve. Un amour passionné de la Patrie française les a réunis dans une fin émouvante.

Tous les partis offrent un certain nombre de ces grandes figures, de ces hommes qui peuvent se tendre la main, se reconnaître frères étroitement unis, malgré les idées qui les séparent, tandis qu'une pensée supérieure, la pensée de l'heure où se débat le sort de la Patrie, fait qu'ils n'ont plus qu'un seul cœur et que celui qui demeure regrette celui qui tombe.

Cette réalité magnifique nous trace pour l'avenir le devoir d'être plus Français qu'autre chose, Français avant tout, Français dans toute la paix de la liberté et du travail utile : Nous le sommes dans le coude à coude de la bataille ; sachons continuer.

***

Après les deuils, même pendant le deuil, les fêtes ! fort singulières ces fêtes parisiennes, et bien différentes de celles dont on a l'habitude et qu'on trouverait froides et banales maintenant.

Paris voit arriver le président ! M. Poincaré est ici !... fête ! car, M. Poincaré apporte des drapeaux et voici qu'on installe ces drapeaux aux Invalides. Singulières fêtes, répétons-le, puisque les réjouissances sont arrosées de larmes : à l'ombre de ces drapeaux, l'ennemi menaçait, et quel ennemi odieux !

***

Chaque jour qui passe apporte un document horrifiant : ceux qui vivaient à nos côtés nous trahissaient attendant l'heure de nous étrangler.

Nous, les vaincus d'hier, nous les recevions sans méfiance. Il y avait bien des vieux qu'inquiétaient leurs allures serviles et cauteleuses ; puis, tout à coup, voyant les échines se relever, l'air devenir arrogant, ces vieux dressèrent l'oreille, donnèrent l'alarme : on crut pouvoir en rire : on n'en rit plus maintenant.

Les gens du Var, ceux de Saint-Raphaël, où défilaient ces jours derniers, les Allemands prisonniers, ont dû éprouver quelque satisfaction ! Il y a là, par exemple, un marchand de produits photographiques auquel, un prince (?) allemand jeta à la figure, la marchandise achetée par son fils. Ce marchand nous dit : Que faire ?... *Ils sont si forts ici !*

Ils avaient tout envahi, prenant notre joyeux Midi par avance, confisquant le soleil.

On était complaisants ; actuellement, il s'agit d'être patients, ce qui est bien autrement difficile, car, pendant cette période de patience, période expiatoire des complaisances passées, nos enfants paient de leur sang une vieille dette et achètent au prix de ce sang la paix de l'avenir.

Un autre marchand — de Marseille, celui-là — nous dit : Vous en achetez tous les jours sans vous en douter de la marchandise allemande ! L'Etat lui-même nous commandait ses crayons en masse, les fameux Faber !

C'est possible, alors, liquidez : les mines de graphite de Sibérie, c'est nous qui en bénéficieront et nous aurons des crayons semblables ; nous en avons d'ailleurs d'aussi bons, il ne s'agit que de vouloir le comprendre.

Quant à Paris, la moitié de son commerce est hors frontière : il faudra se refaire.

Ailleurs, c'est mieux, un voyageur de commerce nous a dit, il y a quarante-huit heures, ceci :

« Au Maroc, je trouve, pour me concurrencer, de la marchandise fabriquée à Paris, d'autre à Lyon — ne vendant que cela, je suis sûr des origines ; cette marchandise que l'Allemand a achetée en fabrique à Paris et à Lyon, il l'orne d'un cachet allemand et de la note : *Made in Germany*. Les Marocains achètent cela comme du pain ; mais, direz-vous, comment vendent-ils à meilleur marché que vous, ayant les mêmes articles ? Tout simplement parce que l'Etat allemand leur paie dix pour cent sur toute vente prouvée d'exportation ».

Rendons-nous compte de tout cela.

Il me plairait bien de placer ici une observation.

Quand la guerre sera finie...

Hélas ! combien de nous ont déjà plus de cent fois prononcé ce commencement de phrase ! Combien vont dire : Attendez donc qu'elle soit finie, cette maudite guerre, pour expliquer ce qu'il y aura à faire !

Evidemment ; mais, tout de même, on ne peut ni empêcher la rivière de couler, ni empêcher la plume de traduire une pensée ancrée dans la cervelle de l'écrivain consciencieux.

Quand ce moment sera venu, la presse aura le très grand devoir, trop négligé jusqu'ici, d'enseigner familièrement l'économie politique à ses lecteurs, même les plus simples, même les plus ignorants. Cette étude n'a rien d'ennuyeux ; on peut la commencer dès l'école primaire. Il s'y trouve des côtés amusants quelquefois, intéressants toujours et toujours nécessaires... Ah ! si nous savions enseigner ! Persuadons-nous bien que nous ne le savons pas assez et que nous devons l'apprendre.

***

Une nouvelle a couru Paris ces jours derniers. Paris manquait d'*aiguilles à tricoter*.

Cela fit sourire.

Ne sourions pas, du moins, que notre sourire soit admiratif et bienveillant : les tricoteuses de 1914 n'ont rien de commun avec les tricoteuses de la Terreur : on ne peut s'imaginer ce qui a été consommé de laine et de coton durant ces dernières semaines : ce qui est sûr, c'est que c'est par milliers que les tricoteuses ont envoyé dans le Nord les chandails, les paires de chaussettes ; une Parisienne, pour sa part, a expédié 210 chandails et 60 paires de chaussettes, le tout tricoté chez elle par elle, ses parentes et de petites mères de famille très pauvres, heureuses de gagner leur journée. N'est-ce pas bien joli cela ? Car, enfin, ces tricoteuses vivent de revenus fort modestes : toutes les économies ont passé à l'achat des laines, des aiguilles et au paiement des recrues.

Dans les écoles on tricote ou bien on *crochète* les cache-nez. Le cache-nez est ce qu'il y a de plus commode. Un Sénégalais, il y a peu de jours — c'est une Marseillaise qui me l'a raconté — vit cette jeune femme en confectionner un, au Parc de l'Exposition ; il s'arrêta et lui dit : Bon çà, tu sais ! Ma capitaine, *là-bas*, m'a donné un ! çà met autour du cou et pour tête, oh ! très bon !

Il eût bien désiré avoir celui-là, car il allait repartir ; mais un autre l'attendait ; il dut se contenter d'une promesse. Et les paquets circulent, les gros, les petits ; maintenant, ce sont les sacs de couchage qui sont demandés. Dès qu'un modèle pratique aura paru, les particuliers s'ingénieront à en produire autant qu'il en faudra.

***

En chemin de fer, j'ai voyagé, car on voyage beaucoup en temps de guerre, avec un convalescent qui fut traversé par une balle allemande sans qu'aucun organe essentiel fût atteint. Il me dit : Je n'ai senti qu'une tape formidable dans le dos et je me suis aperçu que j'avais *quelque chose dans moi*, que deux heures plus tard... ce qui me taquine, c'est que, à cause de la bousculade, j'ai oublié ma capote dans le train... elle est percée et tachée de sang, pensez que j'y tiens !

Et d'abord, je vais retourner, je suis presque cicatrisé.

Son camarade avait eu les cuisses traversées ; il marchait difficilement.

Pas une plainte d'ailleurs ! et c'est beau.

***

A Paris, un jour, le fromage s'est fait un peu rare ; il est revenu presque aussitôt. Il n'y a qu'un mot qui serve ; très simpliste, le Parisien a une réponse toute prête : « Sans doute qu'il en a fallu pour les soldats ! » Ou bien : « Sans doute que les trains ont été pris pour les blessés ! ».

On s'arrange de tout.

On guette les avions ennemis, toujours ; au fait, ils ont paru à Saint-Denis : Saint-Denis, c'est la banlieue ; c'est presque Paris.

Les cinémas ont des numéros *épatants !* assure le public ; jamais les Allemands n'ont tant figuré sur nos scènes.

Un irréductible me dit : En voilà pour un bout de temps avant qu'on rejoue le *Crépuscule des Dieux* et que nous revoyions l'ingrate figure du maëstro francophobe dans la vitrine des marchands de musique ! — il ajoute, gouailleur : On nous a assez enwagnerdés depuis quarante ans !

Le mot est sévère, mais juste !

UNE MARSEILLAISE

La Guerre Commerciale

Les Allemands voudraient écouler leurs produits sous le couvert de la Suisse

Genève, 10 Octobre.

Les journaux suisses ont dévoilé, à diverses reprises, les procédés employés par les commerçants et les industriels allemands pour écouler leurs produits tant en France qu'en Angleterre, en dépit des interdictions de vente des produits allemands édictées dans ces deux pays. Le *Journal de Genève* croit devoir signaler en particulier le procédé consistant à créer des succursales de maisons allemandes en Suisse, et à exporter les produits déposés dans ces succursales comme étant de fabrication suisse. Il publie la note suivante :

« *MADE IN SWITZERLAND* »

Un certain nombre de négociants anglais ont, paraît-il, reçu de leurs fournisseurs allemands une circulaire les informant que les voies habituelles de communications étant coupées, ils avaient ouvert des succursales en Suisse et que les marchandises « Made in Germany », *risquant d'être confisquées en Angleterre, ils se proposaient, avec le consentement écrit de leurs clients, d'étiqueter ces produits :* « Made in Switzerland », *et de les expédier sur des navires neutres, moyennant l'engagement qu'ils seront acceptés, que le montant de l'envoi sera réglé par chèque dans les trente jours, et que les autorités anglaises ne seront pas informées de l'origine vraie de ces marchandises.*

Le Comité d'action de la fabrique genevoise nous prie d'attirer sérieusement l'attention des commerçants et industriels suisses sur les très graves dangers que présentent de semblables agissements.

« Nul n'ignore, dit-il, qu'un boycottage très sérieux existe en Angleterre, particulièrement contre les marchandises provenant d'Allemagne, et si des industriels allemands supposent qu'il suffirait de marquer leurs marchandises « Made in Switzerland » *pour tourner cette interdiction, nous nous exposons nous, fabricants suisses, à être mis en suspicion et à voir se fermer les débouchés qui nous font vivre.*

« Notre Comité a déjà saisi la Chambre de Commerce de notre ville de cette affaire et nous ne doutons pas que nos autorités compétentes prendront, dès à présent, des mesures énergiques, mais nous pensons qu'il est bon d'attirer l'attention de chacun sur les dangers de cette situation pour le moins anormale. »

Le Calvaire

On assure qu'Anvers est pris. Nous ignorons encore, à l'heure où nous écrivons ces lignes, dans quelles conditions cette prise de la place forte belge s'est effectuée. Mais nous ne voulons pas attendre davantage pour dire notre douloureuse émotion, — la douloureuse émotion dont seront saisis tous les Français à l'annonce de ce coup nouveau qui frappe la Belgique.

Anvers était le réduit national de la noble nation qui s'est levée héroïquement pour la défense du droit violé. La chute de ce réduit est une rude perte et qui sera vivement ressentie par toute la Belgique. Après les abominations de Louvain, de Malines et de Termonde, après les humiliations de Bruxelles, cette prise d'Anvers ajoute une infortune nouvelle à toutes celles qui depuis le début de la guerre se sont abattues sur le pays sans parvenir à décourager l'admirable volonté de résistance du roi Albert et de sa vaillante armée.

Le peuple-martyr continue ainsi de gravir son calvaire.

Il est allé sans hésitation et sans peur au devant de toutes les épreuves, estimant que la fière revendication de son indépendance valait tous les sacrifices. Il a tout supporté, il a tout enduré, il a tout bravé. Il est resté ferme obstinément dans la fidélité au devoir. Si les destins doivent s'accomplir, ils s'accompliront. Mais cette fidélité au devoir, il l'aura gardée intacte jusqu'au bout. Et ce sera son éternel honneur.

Même en cette heure tragique, d'ailleurs, qu'il ne désespère pas ! Aucune détresse ne lui aura été épargnée. Mais le peuple-martyr sait bien que, après les affres de l'agonie et après l'horreur du supplice, il y a la gloire ineffable de la résurrection.

Les armées alliées, en ce moment retenues par d'autres nécessités, ne renoncent pas à l'espoir de venger les malheurs de la Belgique. Car tout se paie. Les terribles comptes en suspens finiront bien par se régler.

Pour l'instant, c'est l'heure des bourreaux, — des bourreaux qui, avec leur atroce soif de destruction et de carnage, achèvent de s'acharner sur la victime pantelante.

Mais le jour viendra où sonnera l'heure des justiciers.

CAMILLE FERDY.

Le sou du soldat blessé

Le Comité central de la Croix-Rouge française et l'œuvre d'Assistance aux convalescents militaires, envoient aujourd'hui samedi 10 octobre, à toute la presse un appel tendant à une vaste cotisation nationale en faveur des malades, blessés et convalescents de l'armée. Cet appel parviendra prochainement à tous les directeurs de journaux, accompagné d'une lettre du ministre de la Guerre destinée à être publiée, et recommandant très chaudement à la presse et à l'opinion publique l'œuvre nouvelle dénommée le « Sou du Soldat Blessé ».

LA GRANDE BATAILLE

L'action se poursuit avec succès sur notre front

Anvers serait tombé au pouvoir de l'ennemi. Mais les Russes entrent en Prusse Orientale et reprennent Lyck.

Bordeaux, 10 Octobre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

L'action continue dans des conditions satisfaisantes. Tout notre front de combat a été maintenu, malgré de violentes attaques de l'ennemi sur plusieurs points.

A notre aile gauche : ***Dans la région comprise entre La Bassée, Armentières et Cassel, des combats engagés entre les cavaleries opposées, ont été assez confus, en raison de la nature du terrain.***

Au nord de l'Oise : ***Nos troupes ont marqué de réels avantages dans plusieurs parties de leur zone d'action.***

Dans la région de Saint-Mihiel, nous avons fait des progrès sensibles.

En Belgique : ***On annonce qu'Anvers a été pris hier, sans qu'on connaisse actuellement encore les conditions dans lesquelles cette place aurait été enlevée par l'ennemi.***

En Russie : ***Des combats très vifs continuent sur la frontière de la Prusse orientale où les troupes russes ont eu des succès partiels. Ils ont occupé la ville de Lyck.***

Le siège de Przemysl se poursuit dans des conditions favorables pour les Russes, qui ont pris d'assaut un des forts de la ligne principale.

LA SITUATION

Paris, 10 Octobre.

Dans le *Petit Parisien*, le lieutenant-colonel Rousset s'étonne de la tournure que prend la guerre, tout au moins du côté allemand. Il se demande pourquoi le kaiser lança contre nous, du premier coup, l'ensemble de ses masses formidables, si c'est pour en tenir finalement une partie immobilisée derrière les tranchées, tandis que se livre par ailleurs une bataille séparée. Nous ne devons pas nous en plaindre, dit-il.

Le colonel Rousset constate ensuite que l'ennemi donne nettement l'impression d'avoir le pressentiment d'un insuccès, et en voit la preuve dans sa furieuse tentative contre Anvers. On sent, dit-il, qu'il est obligé de prévoir pour sa retraite que l'existence d'un grand camp retranché sur son flanc constituerait un danger redoutable, et, pour l'écarter, il n'hésite pas à faire les plus grands sacrifices.

Dans le *Gaulois*, le général Cherfils constate que la cavalerie allemande, que nous venons de repousser, se trouve dans l'impuissance de nuire. Le terrain se trouve donc libre pour la manœuvre et l'attaque de nos armées. C'est de cette attaque que sortira une nouvelle victoire de Bouvines, et presque sur le même champ de bataille.

L'*Echo de Paris* dit que tout fait espérer que nous continuerons à progresser dans la région où l'attaque est la plus violente.

L'*Eclair* relève avec satisfaction l'indication souvent répétée : « Pas de changement en Alsace ». Il ajoute : « S'il faut en croire l'aveu échappé à la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, ce pas de changement serait péniblement supporté par les troupes germaniques, fort mal en point dans leurs tranchées du pied des Vosges. »

La Bataille de l'Aisne

La cavalerie allemande a mal choisi son terrain

Paris, 10 Octobre.

La contrée entre Lille et la mer se prête très mal à de vastes mouvements de cavalerie ; cette contrée est coupée par de très nombreux ruisseaux, des fermes, des houblonnières. Nous ne verrons probablement pas là quelqu'une de ces charges en masses que les Allemands prodiguaient dans leurs manœuvres, mais qu'ils parurent éviter jusqu'à ce jour en campagne.

Un moine allemand dépouillait les blessés

Paris, 10 Octobre.

On a amené hier à Paris et écroué à la prison de la Santé un religieux allemand, le père Max, appartenant à l'Ordre des Carmes déchaussés. Ce moine germain a été capturé par nos troupes sur le champ de bataille de Péronne.

Il se penchait sur les blessés français agonisants et feignant de leur donner l'Extrême-Onction, il les dépoullait de l'argent et des objets précieux qu'ils portaient sur eux.

Le sinistre personnage comparaîtra prochainement devant l'un des Conseils de guerre du gouvernement militaire de Paris.

Les Prussiens comptent 1.535 officiers tués

Copenhague, 10 Octobre.

La 42e liste des pertes prussiennes seulement porte le total des officiers tués à 1.535, non compris ceux ayant succombé à leurs blessures.

En 1870, le total des officiers prussiens tués à l'ennemi a été de 1.871.

Les Allemands ont perdu plus de 300.000 hommes

Londres, 10 Octobre.

Une communication de Rome aux journaux anglais dit que, d'après une liste officielle publiée à Berlin, les pertes allemandes au 1er septembre, étaient de 117.000 hommes, tant tués que manquants. Les autorités allemandes admettent que les pertes totales au commencement d'octobre s'élèvent au moins à 300.000 hommes.

Le *Daily Chronicle* fait remarquer que ces chiffres sont probablement au-dessous de la vérité et que, naturellement, ils ne tiennent pas compte des résultats des batailles récentes.

Le grand état-major allemand serait en France

L'*Echo de Paris* reçoit d'Annemasse l'information suivante :

Un télégramme de Berlin dit que le grand état-major allemand, qui se trouvait à Coblentz, puis à Luxembourg, a été transporté dans une ville française à 50 kilomètres de la frontière. Le courrier transporte quotidiennement des nouvelles à Berlin par Luxembourg et Cologne.

D'autre part, le *Corriere della Sera* reçoit de son correspondant de Berlin des nouvelles qui confirment la précédente.

Le grand quartier général allemand, dit le Corriere, *se trouve à 50 kilomètres de la ligne de bataille, dans une ville française très riche et très commerciale et où existent de nombreuses succursales des grandes Banques.*

Le quartier général compte à peu près 1.500 personnes. Les équipages de l'empereur sont au complet. Son état-major est relié à Berlin par un service d'automobiles.

A la suite de l'empereur se trouvent le général commandant de corps d'armée von Plessen, les lieutenants généraux von Goutard, von Chelins, le baron de Marshal, etc.

La succursale du Crédit Lyonnais est le siège du cabinet militaire, dirigé par le baron von Lyncker. La maison militaire de l'empereur et les hauts conseillers du gouvernement sont au Grand-Hôtel.

Dans un magnifique hôtle est logé le chancelier Bethmann-Holweg, avec le ministre des Affaires Etrangères von Jagow.

Au quartier général se trouve l'amiral von Tirpitz, plusieurs hauts fonctionnaires de l'Empire.

En Belgique

Le bombardement d'Anvers

Ostende, 10 Octobre.

L'artillerie employée au bombardement d'Anvers comprend 200 canons, les uns de 28 centimètres, d'autres de 30 centimètres, et, enfin, des obusiers de 42 centimètres. Il y aurait même des canons de côtes portant jusqu'à 14 kilomètres.

Avant-hier, le bombardement a commencé à 9 heures et demie et a cessé à 10 heures. Il a repris vers minuit, plus violent que jamais.

Les ministres de France, d'Angleterre et de Russie sont les derniers membres du corps diplomatique qui aient quitté Anvers. Ils sont partis par la malle de 11 heures.

Des milliers de réfugiés et de blessés sont arrivés ici. Les paquebots à destination de l'Angleterre partent combles.

Tous les services télégraphiques, ainsi que toutes les voies ferrées entre Ostende et le reste du pays sont uniquement réservées aux troupes.

Le gouvernement à Ostende

Le gouvernement belge a quitté Anvers pour Ostende. C'est un acte de prudence et conforme à ce qu'a fait le gouvernement français quand l'attaque de Paris semblait imminente. Il ne sera pas facile aux Allemands de chasser le gouvernement belge hors du pays, mais même s'il en était ainsi, et si le gouvernement cherchait un refuge chez ses alliés sur le sol britannique ou français, cela aurait eu bien des précédents, comme par exemple lors de la guerre des Boers, où le gouvernement de l'Etat libre d'Orange avait cherché un refuge au Transvaal.

La grande colonie belge du Congo restera en sécurité entre les mains actuelles, et les hommes d'Etat belges peuvent être assurés que la Grande-Bretagne n'abandonnera pas la lutte avant que tout le préjudice subi par leur pays ait été réparé aussi libéralement qu'il peut l'être, que leur indépendance et leur territoire aient été rétablis avec de solides garanties contre toute agression future.

Les Allemands ont miné le sous-sol de Bruxelles

Paris, 10 Octobre.

Dans les environs immédiats de Bruxelles, l'occupation allemande est extrêmement éclaircie. L'ennemi s'est emparé de toutes les provisions qu'il a pu trouver dans la campagne bruxelloise, qui furent envoyées par les trains spéciaux en Allemagne.

Le *New-York Herald* apprend que le sol de la capitale a été ouvert devant l'Hôtel de Ville, le Palais de Justice et d'autres bâtiments publics, et en conclut que ces parties de la ville auraient été minées. Des canons sont placés avenue Louise, rue de la Régence et dans le quartier des Minimes.

L'Action Russe

Un grand mouvement se prépare

Pétrograde, 10 Octobre.

Il est opportun de rappeler que le grand état-major, en rendant compte des événements qui se sont déroulés lors de la bataille de Galicie, a donné une esquisse suffisamment détaillée du développement stratégique des armées russes sur le front autrichien. La bataille de Galicie qui a considérablement affaiblie l'armée autrichienne et l'a forcée à une retraite prolongée, a contraint les Allemands à lancer la plus grande partie de leurs forces sur le front oriental, au secours des Autrichiens.

Les conditions nouvelles ainsi créées doivent donc indubitablement faire prendre aux Russes des mesures correspondantes. On comprend facilement l'importance particulière qu'il y a à conserver aussi longtemps que possible le secret sur le nouveau développement des armées russes à la veille des gros événements à venir.

Il semble que c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer la brièveté et la pénurie des communications officielles sur la situation actuelle en Galicie et sur la rive gauche de la Vistule. Si ces conjonctures répondent à la vérité, l'opinion publique, à défaut de détails, sera pour le moment dans la nécessité de se contenter, comme pendant les premières semaines de la guerre, des communications officielles.

Elle a, du reste, confiance dans le succès définitif et attendra l'époque où il sera possible, sans dévoiler aucun secret militaire, de soulever le voile qui doit toujours envelopper les diverses phases des opérations militaires en cours.

Sur le front allemand

Les Russes envahissent à nouveau la Prusse orientale

Pétrograde, 10 Octobre.

De source sûre, on annonce que les Russes se sont emparés de Margrabowa.

Margrabowa, ville prussienne, est située à l'ouest de Souwalki, à environ 6 kilomètres de la frontière.

Les Allemands achèvent les blessés russes

Pétrograde, 10 Octobre.

Il ressort d'une lettre adressée par un médecin russe actuellement sur le front à un de ses confrères, que le personnel des ambulances allemandes achève systématiquement les blessés russes.

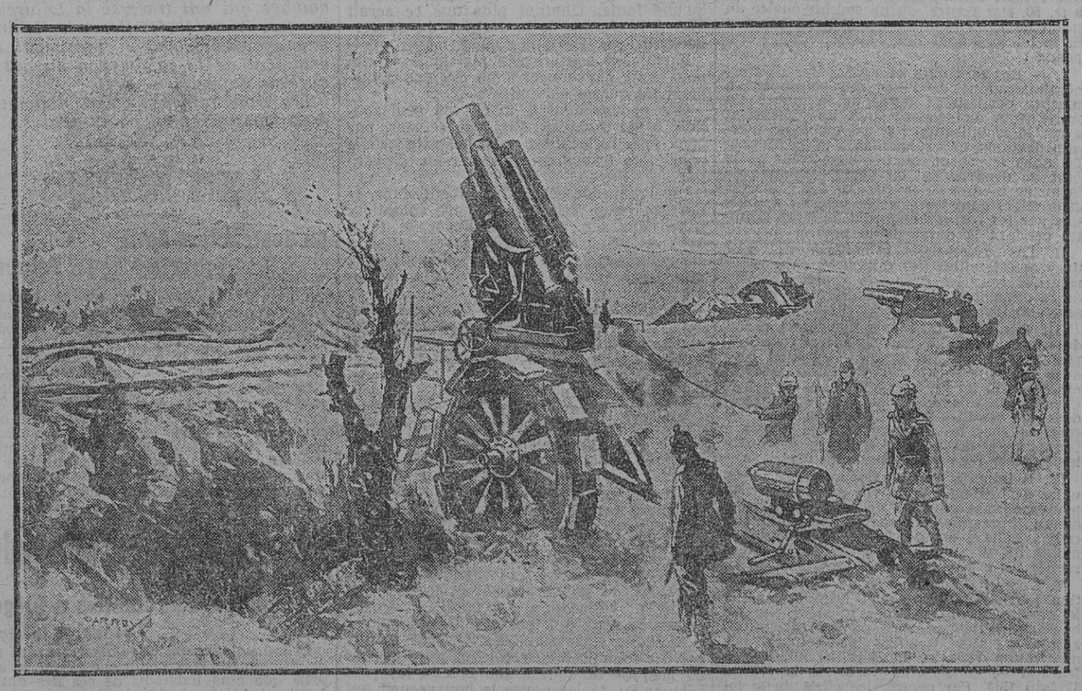

(D'après le *Miroir*)

Les mortiers allemands mis en batterie devant Anvers

Le major russe ajoute qu'il y a des raisons sérieuses de penser que, ce faisant, lesdits ambulanciers ne font que se conformer aux ordres reçus d'en haut.

L'auteur des massacres de Kalisz en Conseil de guerre

Varsovie, 9 Octobre.

Le fameux major prussien Preusker, qui avait ordonné le massacre de la population civile de la ville polonaise de Kalisz, a été fait prisonnier par les troupes russes.

Preusker comparaîtra devant un Conseil de guerre.

Les Allemands essaient de réparer le désastre d'Augustow

Rome, 10 Octobre.

Le correspondant du *Corriere della Sera*, à Pétrograde, qui a assisté, à Grodno, à la bataille d'Augustow, rapporte que les cinq corps d'armée du général Hindenburg occupaient les terrains marécageux du gouvernement de Suwalki, où ils abandonnèrent toute leur artillerie lourde.

Les Allemands essaient actuellement, ajoute-t-il, avec de nouveaux renforts portant leurs effectifs à quinze corps d'armée, de réparer ce désastre par une nouvelle et imminente bataille.

Sur le front autrichien

L'armée russe marche sur Budapest

Rome, 10 Octobre.

La population hongroise est épouvantée de l'avance des Russes qui arrivent en masse du côté de la capitale.

Budapest est pleine de fugitifs.

Le gouvernement autrichien se prépare à évacuer Vienne

Rome, 10 Octobre.

Le *Messaggero* annonce que dans la crainte que Vienne ne soit menacé par les Russes et que la Cour soit forcée de partir, on fait en ce moment des préparatifs pour recevoir au palais impérial d'Innsbruck les divers ministères.

Les troupes serbes en Hongrie sont prêtes à se révolter

Genève, 10 Octobre.

Le *Journal de Genève* constate que les journaux de la Hongrie ne disent rien sur ce qui se passe à l'intérieur de la monarchie austro-hongroise, où plus que partout ailleurs la censure est de fer. Les lettres privées sont également soumises à un contrôle rigoureux.

Il arrive cependant que telle ou telle échappe. Un Hongrois digne de foi et très cultivé nous affirme par exemple qu'il apprend par sa famille que depuis quelque temps des centaines de Serbes des provinces hongroises ont été pendus comme suspects de trahison.

Un officier hongrois qui a dans sa troupe une forte proportion de soldats recrutés dans les provinces serbes de la Hongrie, écrit qu'il a tout à craindre de ses hommes.

Il est probable qu'on fait le silence sur un grand nombre de faits très graves de cet ordre et que les nouvelles officielles affirmant l'union intime de toutes les races de la monarchie seront bientôt l'objet d'une revision importante.

Le choléra dans l'armée autrichienne

Rome, 10 Octobre.

Le *Bulletin de Vienne* signale aujourd'hui plusieurs cas de choléra sur des soldats revenant du théâtre septentrional de la guerre et de la Galicie.

Les défaites autrichiennes

La marche victorieuse des Monténégrins

Nich, 10 Octobre.

Sur le front, le long de la Drina, depuis quelques jours la situation n'a pas changé. Les dernières attaques que les Autrichiens avaient entreprises au nord-est de la Serbie ont échoué. Les troupes autrichiennes concentrées entre Zvornik et Lotznitza restent immobilisés sur les hauteurs de la rive droite de la Drina.

Les Monténégrins ont battu les troupes autrichiennes sur le front de Bilek à Gatzoo et, après des combats acharnés, se sont emparés des positions de Kioutch-Oblak et Stepenitza.

Pourquoi l'Angleterre ira jusqu'au bout

La suprématie navale est une question de vie ou de mort pour l'Empire britannique

Londres, 10 Octobre.

Dans un important article écrit pour le *Hiebert Journal*, lord Roberts examine ce qui se produirait si l'Allemagne réussissait à s'emparer de la Belgique, de la Hollande et du Danemark.

Alors, dit-il, son champ d'action, au point de vue naval, s'étendrait sans interruption de Memel, le long du rivage méridional de la Baltique, contournant le Danemark et continuant par la Hollande et la Belgique, jusqu'aux rivages même de notre détroit.

En Hollande et en Belgique, ce champ d'action trouvera d'importantes bases navales non loin de nos côtes. Les hardis marins et les pêcheurs du Danemark et de la Hollande, marins qui valent bien les nôtres, seront embauchés par la marine allemande, et la lutte entre nos deux marines deviendra bien autrement grave qu'elle ne l'est à l'heure actuelle.

Il est concevable que, dans de pareilles conditions, la suprématie de la puissance navale passerait de nos mains entre celles des Allemands, et nos ennemis pourraient transporter leurs troupes à travers le détroit aussi facilement que nous l'avons fait en France au début même de la guerre actuelle. Bref, le triomphe de l'Allemagne, qui impliquerait l'écrasement de la France, nous forcerait, soit de contracter des charges navales et militaires qui deviendraient bientôt intolérables, ou bien si nous nous y dérobions, nous ferait descendre au niveau d'une puissance de troisième ordre, tremblant sur un geste du kaiser.

La perte de sa situation actuelle, si splendide, la perte de sa suprématie navale, amènerait bientôt la dislocation de tout l'Empire britannique, car les Iles Britanniques sont le cœur de l'Empire, dont les autres attaches sont dispersées sur la face du globe. Ces attaches dispersées de l'Empire, quoique séparées par sept mers, sont reliées entre elles par la marine britannique, gardienne de ces mers.

La suprématie navale est donc indispensable, si nous voulons maintenir l'Empire. Mais nous ne pouvons garder cette suprématie si la France est vaincue et si les ressources navales du Danemark, de la Hollande et de la Belgique tombent entre les mains de l'Allemagne.

La Situation Militaire

Albert, Roye, Lassigny

Le triangle tragique. — Les préparatifs allemands. — Le général Joffre était passé par là.

Albert, 10 Octobre.

Albert, Roye, Lassigny, ces noms de villes industrielles et historiques de la Somme, sont entrés une fois de plus dans l'histoire. C'est le 31 août que les premiers Allemands vinrent troubler leur quiétude. Ils descendaient alors en trombe sur Paris, leurs colonnes s'étendant dans toute la largeur de la vallée de l'Oise.

Ils passèrent, et de longs jours avec eux. A droite, l'armée du général von Kluck avait poussé jusqu'à Amiens et même jusqu'à Roye, où elle avait rencontré de la résistance, et c'est en sortant de Lassigny, vers le sud, qu'on avait observé la première inclinaison du gros de l'armée allemande vers le sud-est.

Le 5 septembre, commençait la fameuse bataille de la Marne, trop lointaine pour que la région de Lassigny en perçut les échos.

Le 12, la totalité de l'armée allemande battue commençait la retraite. Aussitôt, l'ébranlement du front se communique à tous les échelons de l'armée. Le 13, les éléments de l'armée ennemie qui avaient poussé jusqu'à Amiens, abandonnaient précipitamment la ville, mais ils ne devaient pas aller bien loin. La distance d'Amiens à Albert, à Roye et à Lassigny, varie entre 15 et 30 kilomètres. L'extrémité du flanc droit allemand s'établit fortement sur la ligne formée par ces trois villes ; l'Aisne formait l'autre côté de l'angle droit. On sait le reste.

Pendant quinze jours, nos troupes ont essayé de déloger l'ennemi des positions occupées par lui dans la région Roye-Lassigny. (Je ne parle pas des combats de l'Aisne qui ont duré plus longtemps encore). Il n'est pas un hectare de terre qui ne porte ici la trace de cet acharnement. Albert, reprise la première sur les Allemands, n'est plus qu'un monceau de ruines. Seul, le clocher doré est debout. Il servait de point de repère à l'artillerie allemande.

Roye a subi un bombardement ininterrompu de quinze jours et n'existe plus.

Enfin Lassigny aura été le dernier repère de l'ennemi, sans doute parce qu'elle formait l'extrémité du coin à la faveur duquel l'ennemi tenta si souvent d'enfoncer les lignes françaises.

La lutte dans cette région a revêtu exactement le même caractère que sur la rive droite de l'Aisne. Auprès de Roye, comme auprès de Soissons, les Allemands avaient su utiliser les carrières, organiser leur défense et il a fallu leur faire une guerre de siège.

Sur ces deux branches de V formé par nos troupes en cette partie du front, là, comme en beaucoup d'autres endroits, l'ennemi avait préparé le terrain dès le temps de paix. Le fait est incontestable. Mais, dans le même temps où ils préparaient leur campagne, un homme, un officier français, parcourait lui aussi la région, étudiant le terrain, le repérant, le tâtant pour ainsi dire : c'était le général Joffre, alors commandant du IIe corps à Amiens, aujourd'hui généralissime des armées françaises.

Sur la Somme

Paris, 10 Octobre.

M. Ardouin-Dumazet écrit, ce soir, dans la *Liberté*, sur la situation militaire :

Un seul nom nouveau, remarqué dans les communiqués, c'est celui de Bray-sur-Somme. La ligne imprécise, indiquée comme front de l'énorme bataille, passe sur ce point et des récits publiés par des journaux de province nous apprennent que ce passage de la Somme a été âprement disputé depuis le 25 septembre. Ceux qui suivent les mouvements sur la carte le devinaient, car Bray-sur-Somme est au Sud-Est de la ville d'Albert, si férocement détruite, et en avant de laquelle avait lieu l'action. Mais les communiqués faisaient le silence sur la défense de la grande vallée picarde. Il était sage de n'y faire aucune allusion.

Tenons-nous ou ne tenons-nous pas Bray ? Cette petite ville, en tous cas, a été prise par nous à la suite d'une action superbe menée le 1er octobre contre les positions allemandes et dont un journal de Lyon publie un émouvant récit. Nos troupes ont réussi là un passage des plus difficiles, si difficile que l'ennemi ne pouvant supposer que nous le tenterions, ne s'était pas mis en garde contre lui.

Nous avons dit, il y a quelque temps, ce qu'est cette vallée de la Somme, semblable, d'ailleurs, à toutes les vallées picardes, par son fonds de prairies tremblantes, de tourbières, de petits bois aquatiques, offrant des difficultés sérieuses au passage des armées, quand les ponts sont détruits, et lorsque il faut la traverser devant des ouvrages fortifiés ou des retranchements. Dans toutes les guerres du moyen âge, la lutte contre les Anglais et les Bourguignons, la Somme servit de fossé à notre pays. C'est pourquoi Péronne, principal point de passage, fut si longtemps une forteresse. Le petit fleuve coule en méandres, au sein de ce val, dont les bords s'escarpent en blanchâtres falaises de craie.

Les Allemands connaissaient bien ces parages où, en 1871, après leur occupation d'Amiens et la reddition inexplicable de Péronne, ils avaient établi une ligne de surveillance entre Péronne et Amiens. Une division leur parut suffisante pour s'opposer à l'armée de Faidherbe, mais s'ils ont cette fois compté encore sur les obstacles de la Somme, ils ont été détrompés.

Un succès décisif des troupes anglaises

Londres, 10 Octobre.

M. W. Beach Thomas, correspondant de guerre du *Daily Mail*, qui se trouve actuellement dans le Sud de l'Aisne, télégraphie à son journal que sur un point du front de l'Aisne, le plus important, les troupes britanniques ont remporté sur les Allemands une victoire décisive. Les Allemands ont, à cet endroit, évacué leurs tranchées. Deux de leurs grosses pièces d'artillerie sont restées dans les carrières.

Après de nombreuses difficultés qui ne durèrent pas moins de 16 jours, l'artillerie anglaise prit une position avantageuse et au bout de quatre heures la situation des Allemands devint intolérable. Bientôt, il n'en restait plus un seul.

Cependant, des renforts allemands firent un suprême effort pour réussir une contre-attaque. Trompés par la mollesse du feu de l'artillerie anglaise, mollesse voulue, ils arrivèrent vers les tranchées de leurs adversaires. Cette tentative leur fut fatale. Ils subirent de grandes pertes.

Ce fut une mêlée terrible à laquelle prirent part toutes les armes. Il est à remarquer que les pertes anglaises furent comparativement peu élevées, notamment dans la charge à la baïonnette.

Les Anglais dans le Soissonnais

Londres, 10 Octobre.

Un correspondant du *Daily Mail* en France, télégraphiant le 8 octobre d'un point au Sud de l'Aisne, dit que, sur une partie tout au moins de l'Aisne, la victoire des troupes britanniques est complète. Les Allemands ont évacué leurs tranchées, abandonnant des quantités de cadavres. Deux de leurs gros canons ont été retrouvés dans les carrières où ils restent cimentés dans la pierre.

Deux événements importants ont marqué cette partie du combat, dont Soissons est le centre.

Il y a quinze jours, les Allemands avaient occupé le fort de Condé, au Nord de la rivière à l'Ouest de Soissons. La trajectoire des canons anglais était trop tendue pour en faire le siège. Après de vaines tentatives, qui ont duré plus de dix jours, on s'est décidé à employer les obusiers. Les pièces ont été placées d'une façon si adroite, que les Allemands ont à leur tour découvert que la trajectoire de leurs pièces était trop tendue et que leurs obus éclataient au-dessus des canonniers anglais sans leur causer aucun mal.

Pendant ce temps, les gros canons anglais lançaient des obus de dix livres, tirés à angle aigu. Quatre heures après le commencement du bombardement, le fort de Condé, qui était assiégé par les Anglais depuis quinze jours, était devenu intenable pour les Allemands.

La prise du fort de Condé marqua le commencement de la victoire, qui était un fait accompli le 2 octobre. Ce jour-là, les Allemands ont tenté la dernière et la plus vigoureuse contre-attaque.

Le correspondant fait allusion aux espions dont se servent continuellement les Allemands dans leurs opérations. C'est ainsi que les Anglais découvrirent qu'une femme faisait des signaux d'une fenêtre au moyen d'une lampe électrique de poche. Ils s'emparèrent, une autre fois, d'un ouvrier à la carrure de géant, qui, toutes les nuits, réussissait à se rapprocher des lignes allemandes et à téléphoner directement aux avant-postes. Lorsqu'il fut fouillé, on s'aperçut que son corps était entouré de fils reliés à un petit appareil téléphonique.

Si l'on ne peut dire que la bataille de l'Aisne est actuellement terminée, il n'en est pas moins vrai que les Allemands ont évacué d'importantes étendues de terrains qui ont été occupés par les troupes anglaises.

SUR LE THEATRE DE LA BATAILLE

De Paris à Amiens

Un Taube laisse tomber des bombes sur le train. — Les services rendus par le personnel des chemins de fer. — La leçon des prisonniers allemands. La ville d'Amiens délivrée.

Amiens, 8 Octobre.

Nous avions quitté Paris en compagnie d'un taube. C'est un compagnon de route un peu bruyant, mais qui, vous allez le voir, fait plus de bruit que de mal. Comme le train d'Amiens allait sortir de Paris, un taube parut très haut dans le ciel, se dirigeant vers le centre de la capitale, puis, tout à coup, vira comme s'il avait aperçu devant lui un obstacle insurmontable.

A ce moment, notre train filait ses vingt kilomètres à l'heure. Le taube nous suivit. C'était le meilleur moyen, sans doute, de ne pas s'égarer, puisque nous nous dirigions vers le Nord, puis, pour engager sans doute la conversation avec nous, il lança une, puis deux, puis trois bombes, dont aucune ne nous atteignit. Il avait pris les pauvres civils que nous étions pour des troupes de renfort, et il nous canardait.

Vers Creil, le taube obliqua vers la droite et disparut dans le lointain. Il faut, par le temps qui court, de ces incidents de voyage pour vous permettre de supporter l'ennui d'un long chemin. Quant on mettait une heure et demie pour aller de Paris à Amiens, il en faut sept aujourd'hui, et l'on doit s'estimer heureux de ce que les Allemands n'aient pas, dans leur marche sur Paris, détérioré davantage la ligne du chemin de fer. Ils ne l'ont certainement pas fait pour nous être agréable, mais parce qu'ils espéraient fermement qu'un retour offensif de l'armée allemande permettrait d'utiliser les voies qu'ils étaient dans l'obligation d'abandonner.

C'est nous qui profitons heureusement aujourd'hui de cet admirable réseau du Nord. Quand on écrira l'histoire de cette guerre, il faudra consacrer un chapitre spécial aux services rendus par le personnel et le matériel des chemins de fer à la défense du territoire. On verra que parmi les facteurs qui font gagner ou perdre les batailles, ceux-ci ne sont pas les moindres, au contraire. Quel trafic et quelle diversité dans les transports qui se font nuit et jour ! Je n'ai pas le droit de m'étendre là-dessus, mais voici, par exemple, un petit tableau qui résume tout ce chapitre qu'il faudra écrire et que l'on peut brosser dès maintenant.

Quand nous sommes entrés en gare de C..., nous avions à notre droite un train descendant vers Paris. Ce train transportait des prisonniers bavarois, à notre gauche, un train montant vers le Nord, emportait la cavalerie anglaise. Trains de ravitaillement, trains d'évacuation, trains de voyageurs marchent avec régularité parfaite, obéissant à une sorte de mouvement d'horlogerie.

Un des prisonniers parlait admirablement le français. Une voyageuse le regardant avec curiosité, il demanda à brûle-pourpoint : « Madame qu'est ce qu'on devient à Paris ? » Et la dame de répondre, un peu gouailleuse : « On vous attend ! »

On les attendait en effet il a quelques semaines, mais pas dans cet appareil humilié. Détail curieux, recueilli par tous ceux qui ont approché ces prisonniers allemands et conversé avec eux, tous disent comme une fable apprise par cœur qu'ils seront dans trois jours à Paris. Ils le croient sans doute moins fermement aujourd'hui, mais ce chiffre de trois jours pour atteindre Paris, en quelque lieu qu'ils soient faits prisonniers, leur a été indiqué par leurs officiers, et ils l'ont répété comme une formule sacrée.

Nous avons trouvé Amiens grouillant d'une animation presque joyeuse. Le cauchemar de l'occupation allemande ne hante plus la ville. La pluie ou les ongles des habitants ont déchiré les affiches par lesquelles le général gouverneur avait tenté de terroriser la valeureuse cité.

Tout a été dit sur l'occupation de la ville par les Allemands, sauf peut-être que les Allemands avaient été extrêmement frappés en arrivant à Amiens, de constater dans la ville la présence d'un très grand nombre d'hommes valides : « D'où vient que vous ayez encore tant d'hommes ? disent-ils, tous les nôtres sont sous les armes ! ». J'ajoute tout de suite que pour se dédommager, les Allemands s'empressèrent de réunir les jeunes hommes d'Amiens, et qu'ils en envoyèrent doucement dans les camps de concentration allemands.

Mais enfin, Amiens maintenant respire. Tant de pantalons rouges ont traversé la ville depuis que le dernier Allemand l'a quittée, que la souillure imposée par l'ennemi est bien lavée. Les gens de la ville et de la région ont de fortes raisons d'espérer qu'ils ne reverront plus le casque prussien ou le béret bavarois. Depuis deux jours on n'entend plus le canon, dont on avait perçu, pendant quinze jours, la voix plus ou moins lointaine. Sur le visage des officiers on lit la joie et on la partage. De pauvres gens échappés de Chaulnes, de Roye, de Péronne, apportent des nouvelles rassurantes, qui confirment les communiqués officiels.

Une atmosphère heureuse plane ce soir sur la ville. Un bon vent souffle au large. Nous tâcherons demain d'aller au devant de lui.

Sur mer

Le bombardement de Cattaro

Rome, 10 Octobre.

Les Anglo-Français intensifient leurs opérations pour le bombardement de Cattaro. De nombreuses défections se produisent dans la garnison de Cattaro, composée exclusivement de soldats slaves dont la plupart sont les amis des Monténégrins.

Deux officiers autrichiens de la garnison ont également déserté. Si ce mouvement continue, les forts se trouveront sans artilleurs.

Rome, 10 Octobre.

L'envoyé spécial du Corriere della Sera, *au mont Lovcen, annonce l'arrivée de l'amiral français chargé de surveiller l'installation de l'artillerie lourde pour le bombardement de Cattaro. Les travaux sont poussés avec une hâte fébrile, afin d'être terminés avant la saison des pluies. L'amiral continuera demain son inspection et donnera l'ordre de l'attaque générale dès que l'état des travaux le permettra.*

Les Autrichiens continuent le bombardement. Parmi les blessés se trouvent plusieurs soldats français. Un de ces derniers étant mort, a été enterré parmi les rochers. La princesse Tenia a déposé sur sa tombe une couronne ornée d'un ruban aux couleurs françaises, tandis que le prince Pierre prononçait une brève allocution.

POUR LES FAMILLES DES MOBILISÉS

Les Allocations et les Majorations

Une circulaire interministérielle. -- Pas d'abus, mais pas d'injustice !

Bordeaux, 10 Octobre.

Voici les grandes lignes de la circulaire interministérielle relative à l'application de la législation sur les allocations et majorations dues aux familles nécessiteuses des soutiens de famille sous les drapeaux :

Les constatations faites dans diverses régions de la France ont établi que la circulaire interministérielle du 23 août 1914 qui paraissait devoir suffire à assurer sur tout le territoire l'application uniforme de la loi du 5 août 1914, a fait l'objet en quelques-unes de ses parties d'interprétations différentes.

L'application de la loi a donné lieu à la fois à des mécomptes et à des abus. Il faut que cette loi soit appliquée dans un large esprit d'humanité ; mais il faut aussi éviter tout gaspillage et exercer un contrôle rigoureux sur le denier de l'Etat. Le bénéfice de la loi doit être accordé à toutes les familles nécessiteuses, c'est-à-dire à celles que le départ d'un de leurs membres a vraiment privées de leurs moyens d'existence. Le fait de posséder une petite maison ou un petit lopin de terre, de payer quelques francs d'impôt foncier ou une petite patente, le fait d'être métayer ou fermier ne suffit pas à exclure sans examen le demandeur du bénéfice de l'allocation.

De plus on ne peut en aucun cas réduire les taux des allocations ou des majorations qui restent fixés, l'un à 1 fr. 25, l'autre à 0 fr. 50. Par contre, on ne saurait ouvrir au profit de leurs familles un droit au bénéfice de la loi du 3 août 1914, l'appel sous les drapeaux :

I. — Des employés et agents des diverses administrations de l'Etat qui continuent à toucher pendant la durée de la guerre les traitements ou salaires dont ils jouissaient avant la mobilisation ; 2° des employés d'administrations départementales et communales dans le cas où ceux-ci bénéficient de la part du département ou de la commune de la même mesure de faveur ; 3° des employés et ouvriers dont les salaires seraient maintenus par les patrons au profit de leurs familles pendant la durée de la guerre.

II. Les allocations et majorations sont dues aux familles des militaires appelés ou rappelés sous les drapeaux (paragraphe 1er de la circulaire) et aux familles des mobilisés (paragraphe 1er de la circulaire).

III. Les allocations et majorations accordées pendant la durée de la guerre (paragraphe de la circulaire interministérielle) sont dues quel que soit le sort du militaire (article 1er de la loi du 5 août 1914), et en conséquence les allocations doivent être accordées aux familles des militaires même si les soutiens sous les drapeaux sont : 1° tués à l'ennemi ; 2° disparus, 3° en congé de convalescence, 4° renvoyés dans leurs foyers.

IV. Il importe que les Commissions cantonales ne perdent pas de vue que si toute demande admise entraîne de plein droit l'allocation journalière, la majoration est facultative. Celle-ci est due pour les enfants de moins de 16 ans, à condition qu'ils soient réellement à la charge du soutien de famille.

V. L'octroi de l'allocation ou de la majoration journalière ne saurait faire obstacle à la continuité des sommes allouées par les bureaux de bienfaisance ou des allocations accordées aux familles nombreuses par application de la loi du 14 juillet 1913 et aux femmes en couches en vertu de la loi du 17 juin 1913. Par contre, les effets de la loi du 14 juillet 1913 sur l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables ne pourront se cumuler avec ceux de la loi du 5 août 1914. A cet égard il y a lieu de distinguer si le vieillard était à la charge exclusive ou partielle de son fils.

VI. Il y aura lieu à remboursement au Trésor du montant des allocations ou majorations indûment touchées quand il sera rétabli que celles-ci avaient été accordées sur de faux renseignements donnés par les intéressés ou à leur instigation.

Cette circulaire interministérielle s'imposait et il faut féliciter le gouvernement de l'avoir portée à la connaissance des intéressés. Ces derniers, il faut en convenir, ont eu souvent à se plaindre des décisions prises par les Commissions cantonales. A Marseille, notamment, ces dernières ont rejeté des demandes qui auraient dû être prises en considération. Il convient, certes, de prendre les intérêts de l'Etat, en cette période grave surtout, et d'éviter les abus, en un mot de refuser l'allocation aux familles qui n'en ont pas besoin, soit à cause de leur situation de fortune, soit parce qu'elles reçoivent de l'Etat ou des patrons, tout ou partie du traitement des mobilisés, mais le devoir des Commissions cantonales — et c'est un devoir sacré pour elles — consiste à accorder l'allocation aux familles nécessiteuses de ceux qui combattent, à cette heure, pour la défense de la Patrie. Ne pas leur venir en aide, ce serait plus qu'une faute, d'autant plus que ce serait aller à l'encontre de la décision du gouvernement.

Parmi les nombreuses réclamations qui nous sont parvenues, nous citerons seulement les quatre suivantes :

Une épouse dont le mari, son seul soutien, a été mobilisé, s'est vue refuser, par deux fois, l'allocation, sous prétexte qu'elle payait 575 francs de loyer par an. (2e canton).

Un brave blessé en traitement dans la Corrèze, nous écrit qu'il est parti volontiers pour faire son devoir de Français, mais qu'il est peiné de savoir que l'allocation a été refusée à la femme, actuellement sans ressources, avec laquelle il vit maritalement.

Dans la banlieue de Marseille, une mère, dont le fils est mobilisé, n'a pu rien obtenir parce qu'elle possède une toute petite maison qu'elle habite seule avec sa fille et que son défunt mari avait lui-même construite à ses moments de loisirs.

Enfin, un brave Belge, qui a ses deux enfants sous les drapeaux, l'aîné avec sa classe et le plus jeune engagé volontaire, a obtenu l'allocation de 1 fr. 25 à Paris, où il habitait au commencement de la guerre. A Marseille, l'allocation a été réduite à 20 francs par mois au lieu de 37 fr. 50. Ce père n'avait comme soutiens que ses deux fils. (9e canton).

Nous sommes persuadés que les Commissions cantonales se conformeront aux instructions du gouvernement et qu'elles accorderont l'allocation aux familles nécessiteuses de ceux qui font face à l'ennemi.

Ajoutons encore que les épouses et mères des mobilisés ne reçoivent pas toujours de nos fonctionnaires chargés de les renseigner ou de les payer le bon accueil qui leur est dû. Nous aimons à croire qu'ils sauront comprendre le devoir qui leur incombe. — B. M.

L'Italie et la guerre

Trop d'Allemands et d'Autrichiens dans la Péninsule

Gênes, 10 Octobre.

Le *Secolo XIX* écrit :

A propos de l'interpellation déposée opportunément par l'honorable député Di Cesaro, relative à la présence de trop nombreux sujets allemands et autrichiens rappelés au service par la mobilisation de leurs pays respectifs, nous recevons de source absolument certaine, une information dont nous croyons superflu d'indiquer la gravité.

Un sujet allemand, le docteur F. B., associé de la maison Fratelli R. de Milan, qui a diverses succursales en Italie, appartient à l'armée allemande comme capitaine d'état-major de réserve, attaché actuellement au quartier général.

Néanmoins, le capitaine, malgré ses délicates fonctions d'officier, n'en continue pas moins à diriger ses propres affaires. Tous les quinze jours, il vient à Milan, pour soigner les intérêts de sa maison, bien qu'il y ait un fondé de pouvoir qui pourrait utilement le suppléer.

Ajoutons qu'au mois de mai dernier, tout le personnel italien de la maison, fut, sans raison aucune, remplacé par un personnel allemand.

A Turin, il y a quantité de jeunes gens qui partirent pour l'Allemagne, au début des hostilités, et sont revenus reprendre tranquillement leurs habituelles occupations.

Un de ces derniers est en relations constantes avec notre administration militaire pour une fourniture de souliers qui lui a été adjugée.

Puisque nous sommes sur ce sujet, nous voulons aussi signaler aux autorités responsables qu'elles devraient surveiller certains restaurants et certaines villas, propriétés de sujets allemands et autrichiens sur la rive du lac de Garde, où on remarque depuis peu de temps le va et vient d'une procession de touristes qui montrent un peu trop de désir de vouloir flaner dans un moment comme celui-ci.

La situation est des plus graves dans le Trentin

Milan, 10 Octobre.

Un rédacteur de la *Gazetta del Popolo* avait été envoyé dans la région de Trente et de Trieste, il en rapporte quelques notices et quelques impressions :

« Dans le Trentin. Alors que fut décrétée la mobilisation générale il fut permis de lancer le cri, depuis si longtemps réprimé de : « Vive l'Italie ! » Les populations furent trompées. La police avait répandu le bruit que l'Italie se joignait à ses alliés ; de sorte que les réservistes partant pour quelques garnisons, étaient pleins d'enthousiasme et s'excitaient à chanter des hymnes italiens. L'habileté de la police fut telle que pendant quelques semaines on crut vraiment à Trente que le XIVe corps dont faisaient partie les régiments trentins avait été envoyé au Piémont, à la frontière française.

« Le mécontentement est très vif parmi les blessés, ils se plaignent surtout du traitement exceptionnel dont ils sont l'objet. Alors qu'on accorde aux blessés autrichiens des congés presque illimités, les blessés italiens n'obtiennent que quatre semaines, et rétablis ou non, ils doivent rejoindre leur corps.

« Les perquisitions sont à l'ordre du jour : l'avocat Ballista, vice-président de la Ligue nationale, accusé d'avoir encouragé les soldats à la désertion, a réussi à fuir, non sans péril. Pendant qu'on perquisitionnait dans son étude, mettant tous ses papiers sous scellés, la dactylographe s'absenta sous un prétexte quelconque et d'un autre étage téléphona à l'avocat qui, à ce moment, plaidait au tribunal et le prévint qu'on voulait l'arrêter.

« Le docteur de San Michele a été arrêté pour lèse-majesté. Il aurait tenu des propos injurieux contre l'empereur. Un professeur et le maire de San Michele qui, soi-disant, avaient entendu le propos et ne l'avaient pas dénoncé, ont été consignés pendant plusieurs jours chez eux. Devant leur porte, jour et nuit, ils ont eu les honneurs d'un planton.

« Je puis vous assurer, et je pourrais donner le nom de mes informateurs, qu'il y a eu de toutes parts des manifestations hostiles à la guerre. A Bolzano, un manifeste très violent contre la guerre a été affiché.

« Voici maintenant comment sont organisées les manifestations favorables :

« Quand arriva la nouvelle de la soi-disant victoire de Krasnik, à 10 heures du soir, on sonna le réveil dans toutes les casernes, on fit sortir les soldats en chantant des hymnes et on les faisait boire, à la condition qu'ils crient : « Vive la guerre ! »

« Au début des hostilités, les curés devaient lire, dans leurs paroisses, une prière pour le succès des armées autrichiennes. Le curé de Terlago ne la récita point. On le sut à Trente, et le curé fut arrêté et interné à la prison du Château. Il n'a recouvré la liberté que sur l'intervention de l'évêque de Trente.

« Pour la fête de François-Joseph, les bureaux du journal l'*Alto-Adige*, n'avaient pas pavoisé. Le directeur, l'avocat Stefanelli, fut appelé au commissaire de police, admonesté et menacé de prison.

Sur Trente pèse une menace qui effraie la population. Du reste, les journaux du royaume en ont parlé aussi.

« Au commencement d'un conflit entre l'Italie et l'Autriche, Trente serait dévastée par les Autrichiens eux-mêmes. On en parle en ville dans une attente angoissante. On en voit même les préparatifs. »

La Guerre aérienne

Le nouveau raid des aviateurs anglais sur le hangar de Dusseldorf

Londres, 10 Octobre (Officiel).

Un commandant d'escadre aérienne anglaise et deux lieutenants aviateurs ont survolé le hangar de dirigeables de Dusseldorf. Alors qu'ils se trouvaient à 500 pieds d'altitude, ils ont lancé des bombes qui ont traversé la toiture du hangar. Aussitôt des flammes jaillirent à une grande hauteur, provenant évidemment de la combustion du gaz de quelque Zeppelin.

Les trois officiers sont indemnes, mais leurs aéroplanes sont perdus.

Leurs mensonges

La destruction de la propriété de M. Poincaré

Genève, 10 Octobre.

La *Tribune de Genève*, dont nous signalons l'information à titre documentaire, reproduit, à propos du bombardement de Ribecourt, un de ces démentis dont le gouvernement allemand a le secret.

La nouvelle publiée par les journaux français concernant la destruction par les Allemands de la propriété de M. Poincaré à Ribecourt, en Lorraine, est une fable déclare l'agence Wolff. Il est vrai que Ribecourt se trouvait, du 6 au 9 septembre, au centre des combats, et que la localité a été incendiée, mais ce fut par l'artillerie française.

Les Atrocités allemandes

Les Espagnols fusillés à Liége

Madrid, 10 Octobre.

Le Conseil général des Baléares ayant reçu de différents côtés confirmation de la nouvelle que cinq habitants de ces îles ont été fusillés à Liége par les Allemands, a demandé officiellement au gouvernement de protester contre cet attentat et d'exiger une réparation.

Le vice-président du Conseil général a déclaré en pleine séance : « Je ne crois pas que dans les circonstances actuelles, nous puissions exiger une déclaration de guerre, mais je crois que le gouvernement peut présenter une demande d'indemnité pour les familles et s'emparer, pour la rendre effective, de tous les navires allemands réfugiés dans les ports espagnols. »

Le Conseil général des Baléares s'est adressé à tous les Conseils généraux d'Espagne pour qu'ils secondent son initiative. La municipalité de Las Palmas s'adressera dans le même but à toutes les autres municipalités espagnoles.

A Dinant ils assassinent un consul argentin

Buenos-Ayres, 10 Octobre.

L'irritation grandit contre le gouvernement argentin qui tarde à obtenir réparation de l'Allemagne pour le meurtre de M. Himmer, vice-consul de la République Argentine à Dinant, qui fut tué sur le seuil de sa porte par des soldats allemands qui foulèrent ensuite aux pieds le drapeau argentin.

Guillaume II est-il fou ?

La dernière proclamation du kaiser le laisserait croire

Paris, 10 Octobre.

On constate que le déséquilibre du kaiser est de plus en plus évident depuis que ses armées subissent des échecs. Les disgrâces dont il a frappé ses généraux en sont la preuve évidente. C'est le triomphe de l'incohérence et les alliés doivent s'en féliciter.

La proclamation de Guillaume II à son armée de l'Est, parue dans la *Gazetta Poranny*, de Varsovie, est une nouvelle preuve de l'état mental du kaiser.

Rappelez-vous, dit cette proclamation, que vous êtes le peuple élu ! L'esprit du Seigneur est descendu sur moi, parce que je suis empereur des Germains. Je suis l'instrument du Très-Haut. Je suis son glaive, son représentant.

Malheur et mort à tous ceux qui résisteront à ma volonté ! Malheur et mort à tous ceux qui ne croient pas à ma mission ! Malheur et mort aux lâches !

Qu'ils périssent, tous les ennemis du peuple allemand ! Dieu exige leur destruction. Dieu qui, par ma bouche, vous commande d'exécuter ma volonté !

En France

Au Conseil des Ministres

Les notices sur les réfugiés belges et français. — Les correspondances postales dans la zone des armées.

Bordeaux, 10 Octobre.

Le Conseil des ministres s'est réuni cet après-midi, sous la présidence de M. Poincaré.

M. Malvy a informé le Conseil qu'il a fait établir des notices individuelles concernant toutes les personnes de nationalité belge ou française réfugiées dans certains départements français à la suite de l'occupation de leur pays par les troupes allemandes. Le classement de ces notices, dont le nombre atteint environ un million, exigera un travail considérable, qui est aujourd'hui à peu près terminé.

Des listes sont dressées pour la Belgique et pour chaque département d'origine. Elles seront incessamment publiées.

M. Millerand a fait connaître que l'autorité militaire, afin d'accélérer les correspondances postales, admettait l'application des mesures suivantes :

Sont soustraits à la zone d'application du retard systématique imposé par les exigences de la défense nationale, les départements du Calvados, de la Seine-Inférieure, Seine-et-Oise (moins l'arrondissement de Pontoise, Seine-et-Marne (moins l'arrondissement de Meaux), Loiret, Yonne, Côte-d'Or.

Dans le reste de la zone des armées, le retard systématique est baissé à trois jours. Il sera compté à partir de la date indiquée par le timbre du bureau d'origine. Il ne sera pas appliqué aux correspondances originaires et à destination d'un même département ou d'un département limitrophe soumis lui-même au retard systématique.

Sont exemptés du retard systématique, les correspondances adressées aux militaires des dépôts ou transitant par les dépôts.

Les dispositions particulières concernant le département des Vosges sont rapportées.

La Direction des Monnaies

Bordeaux, 10 Octobre.

Un conseiller-maître à la Cour des Comptes est délégué par intérim dans les fonctions de directeur des Monnaies et Médailles en remplacement de M. Arnaune, qui a été chargé d'une autre mission.

Les étudiants en médecine et en pharmacie

Bordeaux, 10 Octobre.

Conformément aux instructions insérées au *Journal Officiel* du 30 mars 1914, les étudiants en médecine et en pharmacie désireux de suivre les cours des écoles annexes de médecine navale de Brest, de Rochefort et de Toulon, doivent adresser le plus tôt possible leurs dossiers au préfet maritime du port où se trouve l'école choisie par le candidat. Les cours commenceront dans chaque école le 3 novembre prochain.

Les élèves des écoles annexes s'entretiennent à leurs frais ; ils logent et prennent leurs repas en ville et ne portent pas d'uniforme ; ils acquittent les droits afférents à leur première année de scolarité. Les postulants ne doivent pas être susceptibles d'être appelés sous les drapeaux pendant l'année en cours dans les écoles annexes de médecine navale.

Le fils d'un député tué à l'ennemi

Bordeaux, 10 Octobre.

M. Simyan, fils du député de Saône-et-Loire, a été tué à l'ennemi, à Saint-Dié. Il était âgé de 25 ans. Il appartenait à l'administration centrale du ministère des Affaires Etrangères.

Le drapeau du 81e d'infanterie

Montpellier, 10 Octobre.

Le drapeau du 81e d'infanterie n'est plus en état de flotter, car il a été déchiré, mis en lambeaux, et a eu sa hampe brisée aux mains de ses héroïques porteurs, les lieutenants Dejeanne et Servent, morts glorieusement au champ d'honneur. Aussi, ce drapeau mutilé a-t-il été envoyé au dépôt du régiment, à Montpellier, et mardi les hommes du dépôt défileront devant lui.

Prisonniers allemands

Bordeaux, 10 Octobre.

Cinq cents prisonniers allemands ont été embarqués aujourd'hui à bord du paquebot *Montréal*, de la Compagnie Générale Transatlantique. Ils étaient étroitement surveillés par des troupes de territoriaux en armes.

Interrogés, tous se déclarent satisfaits de leur sort. Ils ne tiendraient pas, disent-ils, à supposer que la chose leur fût possible, à retourner sur le front.

Tous ces prisonniers proviennent de la campagne de la Marne.

Ils sont dirigés sur le Maroc.

Le *Montréal* a levé l'ancre ce soir, à 10 h.

Les obsèques du général Millet

Paris, 10 Octobre.

Les obsèques du général de division Millet, du cadre de réserve, ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre, ont été célébrées ce matin.

Après la cérémonie religieuse l'inhumation a eu lieu au Père-Lachaise.

Les engagements dans le corps des sapeurs-pompiers

Bordeaux, 10 Octobre.

Sur le rapport des ministres de l'Intérieur et de la Guerre, le président de la République a signé un décret autorisant des engagements dans le corps des sapeurs-pompiers pour la durée de la guerre.

Ces engagements seront acceptés par les chefs de corps, ou par ceux qui en remplissent les fonctions.

Ceux qui auront contracté des engagements de cette nature, jouiront de tous les avantages conférés par la loi du 31 juillet 1907 et le décret du 1er février 1910.

Les Anglais détenus en Autriche

Londres, 10 Octobre.

On écrit de Venise, au *Standard*, que d'après des rapports reçus de différentes localités d'Autriche-Hongrie, les Anglais détenus comme prisonniers de guerre, sont, dans bien des cas, soumis à un dur traitement. Insuffisamment nourris, couchés sur des planches et misérablement logés, dans des conditions sanitaires épouvantables.

Le consul des Etats-Unis, à Trieste, M. Busses, s'occupe activement de procurer quelques allègements à la malheureuse situation des Anglais.

Une flotte de Zeppelins d'un nouveau modèle

Les Allemands veulent survoler l'Angleterre

Copenhague, 10 Octobre.

D'après une information privée de Berlin, on a construit pendant les derniers mois une flotte de Zeppelins d'un nouveau modèle, plus grands et plus rapides que ceux qui existent actuellement. Ils sont aussi plus silencieux et ce n'est que lorsqu'ils sont très rapprochés de la terre qu'on peut entendre le moteur. On voudrait les utiliser pour des raids au-dessus de la mer du Nord et de l'Angleterre.

Le raid des aviateurs anglais

Un dirigeable allemand détruit

Londres, 10 Octobre.

L'Amirauté communique les détails suivants au sujet du raid accompli par des aviateurs anglais à Dusseldorf.

Ces aviateurs sont trois officiers de marine, le commandant Spencer Grey et les lieutenants Marix et Sippe. Les bombes qu'ils jetèrent traversèrent le toit d'un hangar à dirigeable et détruisirent un Zeppelin. On aperçut des flammes d'une hauteur de 200 mètres.

Les trois officiers sont sains et saufs mais leurs appareils sont détruits. Leur exploit est remarquable, car ils ont pu pénétrer à plus de 150 kilomètres à l'intérieur des pays ennemis.

AUTOUR DE LA GUERRE

La prise de Paris... racontée aux Perses

Paris, 10 Octobre.

Le journal *Les Nouvelles* du 10 septembre 1914, imprimé à Téhéran, reproduit l'extraordinaire information suivante que lui communique une agence téhérannienne à tendance germanophile :

« L'armée allemande s'étant avancée à quatre farsaks (25 kilomètres de Paris) résolut de donner une bonne leçon aux Parisiens qui supposaient pouvoir résister aux forces germaniques.

« Une automobile automatique fut armée de 40 canons, chaque canon étant placé de façon à pouvoir faire feu dans une position différente, et en outre muni de 80 obus aux plus terrifiants effets. Puis l'automobile fut mise en marche sur Paris.

« Les ingénieurs allemands avaient si bien fait leur calcul que le terrible engin s'arrêta juste devant le palais du gouvernement, au centre de la capitale française.

« Depuis, à un déclanchement provoqué par l'arrêt même, les canons partirent, faisant des milliers de victimes.

« Lorsque les 3.200 coups de canons furent tirés, l'armée française de Paris parvint à capturer l'automobile.

« Les ingénieurs français, malgré toute leur science, ne purent faire marcher à nouveau cette automobile ni découvrir le secret de son mécanisme, de sorte qu'elle est toujours sur place. »

Le don des femmes canadiennes

Ottawa, 10 Octobre.

Le ministre de la Guerre a informé la duchesse de Connaught, femme du gouverneur général du Canada, qu'il acceptait le don de 20.000 livres sterling offert par les femmes canadiennes, et a décidé d'employer la somme entière dans l'achat de quarante ambulances automobiles, dont une moitié en France et l'autre moitié en Angleterre.

Comment on traite les blessés français en Allemagne

Paris, 10 Octobre.

Le *Temps* reproduit l'entrefilet suivant d'un journal badois du 30 septembre :

Dans les lazarets de Karlsruhe, on traite les blessés français de la façon suivante : Les Français reçoivent la même nourriture que les Allemands. Par contre, ils ne reçoivent ni bière, ni limonade. Ces boissons sont réservées aux Allemands.

On ne fait une exception que si le médecin ordonne un verre de vin comme fortifiant.

Le dimanche, les Français reçoivent une bouteille de limonade. Quant aux cadeaux, ils n'en reçoivent sous aucune condition. Les cadeaux sont distribués exclusivement aux Allemands.

Le *Temps* ajoute :

Il est désirable que cette règle devienne celle de nos ambulances, où, parfois, une sensibilité exagérée assure presque un traitement de faveur aux blessés ennemis au détriment des nôtres.

Leur qualité de blessés ne protège que trop déjà des soldats qui se sont livrés aux exactions et aux cruautés que l'on sait.

La Mort de M. de Mun

LES OBSEQUES A BORDEAUX

Bordeaux, 10 Octobre.

Les obsèques de M. de Mun ont eu lieu à dix heures du matin.

La levée du corps a été faite quelques minutes avant dix heures, en présence de la famille par le curé de Notre-Dame. Le cardinal Andrieu a pris place à gauche de l'autel, surmonté d'un dais rouge. Le président de la République occupait un siège au premier rang à droite de la nef principale. Le général Duparge était derrière lui. Le corps reposait sur un catafalque sans fleurs ni couronnes.

A la sortie devant l'église, les honneurs ont été rendus par un bataillon du 140e territorial en tenue de campagne. Le cortège s'est ensuite formé pour se rendre au cimetière de la Chartreuse. Le deuil était conduit par le lieutenant Fernand de Mun, fils du défunt, et les membres de la famille. Tous les membres du gouvernement venaient ensuite.

En quittant l'église, le président de la République, accompagné de M. William Martin, se rend directement en coupé au cimetière de la Chartreuse où le convoi arrive à 11 heures et demie. Le corps a été placé sur des tréteaux et, devant la famille, les membres du gouvernement et le corps diplomatique et une innombrable assistance. M. Deschanel prononce un discours faisant l'éloge du patriote et du Français, et dont la péroraison fut, malgré le recueillement ému, saluée de vifs applaudissements. M. Jacques Piou prononce ensuite quelques paroles éloquentes d'adieu.

Après ces discours, le président de la République salua le lieutenant Fernand de Mun. Le défilé des assistants devant la famille eut lieu ensuite, puis le cercueil fut déposé dans un caveau.

Marseille et la Guerre

A la gare Saint-Charles

Un convoi de 270 blessés est arrivé hier, à 10 heures, dans notre gare. Ces blessés ont été dirigés sur Nice et Grasse.

Un deuxième convoi de 300 blessés est également arrivé dans l'après-midi. Une partie de ces blessés a été conduite à Aix. Les autres ont été répartis dans les divers hôpitaux de Marseille.

Morts au champ d'honneur

Parmi nos valeureux concitoyens morts à l'ennemi, nous avons à relever le nom de M. Pierre Pélissier, sergent au 55e d'infanterie, tombé face à l'ennemi, le 20 août au combat de Dieuze. Le glorieux défunt était le fils de M. Camille Pélissier, ancien sénateur, auquel nous présentons ainsi qu'à sa famille si estimée, nos bien vives condoléances.

Nous apprenons également avec regret la mort de M. Albert Gardair, un des membres les plus sympathiques de notre barreau, sergent au 341e d'infanterie, fils de Me Augustin Gardair, le distingué avocat de notre ville ;

De M. Paul Honnorat, lieutenant au 203e régiment de réserve, tué le 8 septembre à Deuxnouds-devant-Beauzé (Meuse) ;

De M. Jules Deprad, soldat au 240e d'infanterie, tué le 6 septembre à Saint-André.

Enregistrons également les décès des soldats Guerry, du 301e de réserve, mort à l'Hôtel-Dieu et du soldat Frédéric Joeglé, du 171e d'infanterie, mort à l'hôpital auxiliaire du Grand Lycée, des suites de leurs blessures. Leurs obsèques ont eu lieu hier avec le cérémonial d'usage.

Aux familles de tous ces braves, morts pour la patrie, nous nous faisons un devoir d'adresser l'expression de nos profonds regrets.

Réquisitions militaires

Le maire de Marseille informe les personnes qui ont livré des chevaux, juments, mulets et mules aux Commissions de réquisitions n. 55 (place de la Joliette) ; n. 56 (place d'Aix) ; n. 59 (cours Pierre-Puget), qu'elles devront se présenter, munies de leurs bons de réquisition, à la mairie, bureau des finances, où il leur sera délivré un reçu, modèle n. 1, avec lequel elles devront se présenter à la recette municipale pour toucher le montant de leur indemnité.

Le Bureau des Finances et la Recette Municipale sont ouverts, pour ces opérations, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures, le 13, pour le paiement des réquisitions faites par la Commission n. 55, place de la Joliette ; le 15, pour le paiement des réquisitions faites par la Commission n. 56, place d'Aix, et le 17, pour le paiement des réquisitions faites par la Commission n. 59, cours Pierre-Puget.

Afin d'éviter des difficultés, les intéressés sont priés de se munir de pièces d'identité.

Les auxiliaires

Nous recevons de la Place le communiqué suivant :

« L'autorité militaire reçoit de nombreuses lettres, qui montrent que les signataires ne comprennent pas pour quelles raisons certaines classes de territoriaux sont appelées, alors que les auxiliaires ne sont pas tous convoqués.

« Le Président de la République, par décret du 28 septembre 1914 (*Journal officiel* du 29 septembre), a décidé que les hommes du service auxiliaire seraient appelés à passer devant une Commission de réforme dans les conditions qui seront fixées par un arrêté ministériel.

« En conséquence, les hommes du service auxiliaire seront appelés à passer devant la Commission de réforme après la publication des instructions ministérielles annoncées. »

Avis aux anciens officiers de réserve

Les anciens officiers de réserve de l'armée active et de l'armée territoriale, désireux d'offrir leurs services pour instruire les recrues, sont priés d'assister à la causerie qui sera faite sur les nouveaux règlements par un officier de l'état-major désigné par M. le gouverneur de Marseille. Prière de se trouver à cet effet aujourd'hui dimanche soir à neuf heures moins un quart dans le local de la « Réunion des Officiers », rue Cannebière, 26 (entrée par la rue des Fabres, 27, au 3e étage).

Le lait pour les petits enfants

Le service du lait pour les petits enfants, créé par le Comité de secours aux familles des mobilisés du 4e canton fonctionnera à dater de demain 12 octobre. Les mères qui se sont faites inscrire sont priées de se présenter aujourd'hui de 3 à 6 heures, grand chemin d'Aix, 2, où aura lieu la distribution des bons de lait. La feuille d'allocation de l'Etat et le livret de famille sont exigés. Pour les enfants malades, on devra présenter une attestation d'un docteur.

Les souscriptions en nature et en espèces sont toujours reçues avec reconnaissance chez MM. Paul Ponson, 7, boulevard des Dames ; Roux, rue Bon-Pasteur, 27 ; Amadeï, rue de Pontevès, 11 ; Mayet, rue Bernard-du-Bois, 84 ; Rey, rue d'Aix, 43, ainsi qu'au siège du Comité tous les soirs de 6 h. à 7 h. 30.

Dons et secours

Le préfet des Bouches-du-Rhône a reçu hier différentes sommes pour venir en aide aux familles nécessiteuses, aux blessés et aux réfugiés français et belges : Mme Crémieux, 20, rue Fortuné, 20 fr.; M. Picchioli, directeur honoraire d'école, boulevard des Dames, 54, 10 fr.; patrons pêcheurs de l'Estaque et de la Fontaine des Tuiles, 119 fr. 85 ; personnel des P. T. T. (Marseille-Prado), 75 fr. 50 (2e souscription) ; personnel des P. T. T. (Marseille-République), 58 fr. (2e souscription) ; M. Constant Lecat, à Gémenos, 50 fr.; personnel des P. T. T. (Saint-Antoine), 25 fr.; personnel enseignant de Cuges, 15 fr.; MM. Mercié et Gastinel, produit d'une souscription faite dans la commune de Cuges, 628 fr. 35 ; personnel de la Société Immobilière Marseillaise, 100 fr.; agents du service général du paquebot *Karnak*, des Messageries Maritimes, 67 fr. 30 ; commissaire central et commissaires de police de Marseille, 175 fr.; agents des brigades des douanes du Vieux-Port, Sormiou, Montredon, l'Huveaune et Malmousque, 179 fr. 50.

Le maire de Marseille, de son côté, a reçu : Deuxième souscription des employés municipaux (bureaux, services extérieurs, services techniques, octroi, sapeurs-pompiers), 19.404 fr. 55 ; Un Espérantiste, 5 fr., pour secours aux familles nécessiteuses. Pour les blessés il lui a été remis : établissements Barles-Dupré, 63, rue Hoche, neuf douzaines de mouchoirs et douze cache-nez ; personnel des bureaux de postes : Marseille Saint-Henri, 16 fr.; Marseille-Arenc, 12 fr.; Marseille-Saint-Charles, 23 fr. 50.

Pour l'enfance

Jamais peut-être, la solidarité humaine ne s'est manifestée avec autant de grandeur qu'en ce moment. De tous côtés se tendent les mains généreuses vers les inégalités sociales ; mais aussi, jamais le besoin ne s'en est fait si cruellement sentir.

La Société Protectrice de l'Enfance a vu affluer, à son appel, les dons de toute nature et les collaborations les plus utiles. Elle doit exprimer sa reconnaissance à toutes les âmes charitables qui répondirent à son appel : Mmes Janot, Lefranc, Louise Burle, Bigé, Bonnet, Lombard, Brodebecker, Pouzen, Fougeret, Anglès, Fouque et Tercinet. Milles Neuschwander, qui installèrent un tronc pour nos enfants ; Mme Goncet, qu'on trouve toujours au premier rang, et les anonymes qui veulent oublier leur obole pour recommencer sans cesse. Cet élan est d'autant plus méritoire qu'à l'heure terrible que nous traversons les sollicitations sont continuelles. Merci pour nos petits déshérités.

Le mois qui vient de s'écouler marquera parmi ceux dont le total de secours est le plus élevé, grâce au concours de tous. Aucune défaillance financière ne s'est produite, et les mamans sont retournées des consultations les mains pleines.

Deux cent trente-cinq mères de famille, dont les enfants ont été visités, ont reçu : 85 bons de lait, 74 boîtes de farine lactée, 205 kilos de lentilles, 230 kilos de pois, 140 kilos de riz, 96 kilos de haricots, nombreuses layettes, chaussures, vêtures, savons, etc. ; encore est-on resté parcimonieux pour ne pas épuiser des ressources toujours précaires en vue d'un hiver qui s'annonce rigoureux à tous les points de vue.

Son appel sera-t-il toujours entendu ? Au milieu du cri des blessés et des besoins de nos héroïques soldats, auxquels s'adresse avant tout notre sensibilité reconnaissante et fière. S'il y a fléchissement pour notre œuvre d'avenir, nous nous en consolerons en pensant à l'heureuse idée du Comité d'assistance de la Presse Quotidienne, qui vient de se mettre sur les rangs et appeler éloquemment le concours de tous en faveur des petits enfants. Noble concurrence, émulation généreuse qui ne pouvait naître que dans ce milieu de la presse à l'affût des plus délicats sentiments ! Elle est l'arbre immense dont l'ombre tutélaire aide et abrite toutes les œuvres d'assistance. Si la Société Protectrice n'a pas inspiré son acte de secours et de fraternité, elle en récoltera quand même les fruits par l'entraînement public vers l'enfance déshéritée.

Voir en quatrième page : Les communications des Comités de secours ; la Chronique locale et le Courrier d'Aix.

LA MORT DE JEAN BOUIN

La dernière Lettre du champion

Il avait eu l'intuition que la guerre lui serait fatale.— Comment un de ses camarades raconte sa mort.

Bien qu'elle n'ait pas encore été officiellement annoncée la mort de notre ami Jean Bouin peut-être, hélas ! considérée comme certaine ; trop de témoignages sont là pour l'attester. Ces témoignages ce sont les lettres des soldats ses camarades qui donnent sur la mort héroïque de notre malheureux ami des détails circonstanciés et d'une douloureuse précision.

Jean Bouin, nous l'avons dit, est mort le 29 septembre, à 5 heures du soir. Cinq jours avant, le 24, profitant d'une accalmie dans la bataille, il écrivait à notre collaborateur M. Cristini auquel le liait une grande et affectueuse amitié. Voici cette lettre, qui est parvenue hier, parole encore vivante d'un être qui déjà n'était plus :

Jeudi, 24 Septembre.

Mon cher Cristini,

Reçue votre carte adressée à Nice, alors que j'étais en route pour...

Nous venons de la ligne de feu. Nous avons attendu les Prussiens, mais, comme sœur Anne, je n'ai rien vu venir. J'espère être plus heureux la prochaine fois.

Jusqu'à maintenant, la pluie et le froid furent nos plus grands ennemis. Mais aujourd'hui — est-ce à cause de l'arrivée récente d'un renfort de Nice ? — le soleil s'est levé. Nous l'avons salué, et avec quelle joie !...

J'oublie tous les principes de l'entraînement : une superbe pipe de bruyère ne quitte plus mes lèvres, sauf aujourd'hui où la provision de tabac est épuisée. Le tabac, c'est l'un des plus grands soucis du troupier.

Dans mon régiment, j'ai retrouvé plusieurs camarades de ma classe, aussi l'on se sent presque en famille.

Notre capitaine est un homme très prudent qui sait ménager les forces de ses hommes.

Malgré mon absence de galon, je suis chef de patrouille. C'est très dangereux, mais très sportif. C'est ici que la « reptation » devient indispensable pour approcher les sentinelles alboches et leur sauter au cou, car il faut éviter le bruit, sans quoi l'on subirait le même sort.

Nous savons tous que les nouvelles sont bonnes, que l'empire germanique verra le drapeau français flotter à Berlin, comme je le désirais pour les Olympiades. Mais dans le grand et terrible match actuel, nous avons une plus belle chance.

La confiance, on l'a. Ce qui nous manque, c'est la patience. Nous avons hâte d'en finir.

Malgré plusieurs nuits passées dans les tranchées, avec de l'eau jusqu'aux genoux, je suis en bonne santé. Mais que deviennent mes principes d'hygiène ?...

J'ai reçu à plusieurs reprises des nouvelles du président de mon club. Il est très enthousiaste, aussi je donne lecture de ses lettres à mon escouade.

Je termine en vous embrassant bien affectueusement, car maintenant on ne se serre plus simplement la main : on s'embrasse.

Votre tout dévoué. — JEAN.

P. S. — L'on est toujours à se demander si on se reverra !...

« L'on est toujours à se demander si on se reverra... » Douloureux *post scriptum*, noté après coup par une sorte de réflexe de l'âme, comme il prend maintenant l'ampleur d'une tragique prophétie !

C'est volontairement que Jean Bouin était parti se battre. Il aurait pu s'en tenir aux fonctions d'instructeur qui lui avaient été assignées dès le début de la mobilisation et qu'il remplissait si brillamment et si utilement. Il ne l'a pas voulu. Il estima que sa place n'était pas dans la cour d'une caserne ni sur un champ de manœuvre. Son patriotisme agissant — il en donna plus d'une preuve — lui dicta sa conduite. A sa gloire sportive que la gloire militaire eût bellement ajouté ; Mais il ne se leurrait pas, il sentait bien « qu'il n'en reviendrait pas », il le sentait et le disait ainsi qu'en témoigne cette lettre qu'un de ses camarades, le caporal Jules Terris, écrit à un de ses amis :

3 Octobre 1914.

Mon cher Mathieu,

Merci et encore merci pour ton aimable lettre du 20 septembre que je viens de recevoir. Les amis sont toujours les amis ; le proverbe le dit et c'est bien la vérité.

Il y a deux mois que je suis au feu et presque chaque jour on se bat. En ce moment, nous avons une grande bataille qui nous a coûté beaucoup de camarades, mais je crois que ce sera une des dernières. Le plus terrible ce sont les éclats de shrapnells.

En ce moment je fais ma lettre dans une tranchée avec devant moi les « boches ». Ils ne me font pas peur au contraire : c'est un plaisir que de les enfiler à la baïonnette. J'ai du courage et je suis heureux de m'en être tiré jusqu'ici, mais quelle rude vie que la nôtre !

Le plus malheureux, vois-tu, c'est la mort de ce pauvre Jean Bouin, tombé au champ d'honneur. Quelle peine cela m'a fait ! A peine il arrivait de Nice où il était resté avec les troupes de réserve. Il est arrivé le matin ; le soir, nous soupâmes ensemble au village. Il avait le pressentiment de ce qui devait lui arriver, car il m'avait dit qu'à Paris une personne lui avait prédit qu'il mourrait écrasé par un autobus. « Je ne suis pas mort écrasé, ajoute-t-il, mais je n'échapperai pas de cette guerre. » Le soir il tombait, frappé par un éclat d'obus. Il n'a pas souffert. »

Le caporal Terris a gagné ses galons sur le champ de bataille. Sa compagnie est prise entre le feu des Français et le feu des Allemands. Il s'offre à aller avertir les Français, et, sous une grêle de balles, il remplit brillamment sa mission, sauvant ainsi ses camarades d'une terrible situation. Ce brave garçon a été proposé pour la Médaille militaire. Il l'a bien méritée.

Voici, d'autre part, la touchante lettre qu'il écrit à notre ami Cristini pour lui faire part de la mort de Jean Bouin :

Cher Monsieur Cristini,

J'ai la douleur de vous faire savoir la mort de ce pauvre Jean, tombé au champ d'honneur, comme un brave. Heureusement pour lui qu'il n'a pas souffert, car un éclat d'obus lui a fracassé les reins. Il est mort le 29 septembre, à 5 heures du soir. Si vous saviez comme cela m'a causé de chagrin. Nous avions commencé ensemble à courir ; nous nous sommes retrouvés au régiment à la salle d'armes, et le sort a voulu que sur le champ de bataille je me trouve encore à ses côtés, car il était au même régiment que moi.

Connaissant l'amitié que vous aviez pour lui, j'ose espérer que vous ferez tout le possible pour que son corps soit ramené à Marseille. Si Dieu veut que je retourne, je pourrai me rappeler l'endroit où il repose.

Vous retournerez, brave caporal Terris, et vous nous parlerez encore de notre ami Jean qui, la veille de sa mort, mangea la soupe avec vous, le soir, au village.

ANDRÉ NÉGIS

La Récompense des Braves

Légion d'honneur et Médaille militaire

Bordeaux, 10 Octobre.

Sur la proposition du ministre de la Guerre sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur :

Pour officier. — Le lieutenant-colonel de cavalerie Rampont, chef d'état-major du corp de cavalerie, blessé à mort; le chef de bataillon Bomhuault, du 248e d'infanterie, le colonel d'infanterie coloniale Poirier, commandant du 248e d'infanterie; le capitaine de réserve Truchi, du 26e d'infanterie; le lieutenant-colonel Chaulet, du 246e d'infanterie; le chef d'escadron Bonnichon, du 53e d'artillerie; le capitaine Cleret-Langavant, du 247e d'infanterie.

Pour chevalier. — Le capitaine d'infanterie breveté Goubaux, stagiaire à l'état-major du corps de cavalerie; M. d'Andigné, capitaine de réserve de cavalerie à l'état-major de la 1re division de cavalerie; le sous-lieutenant Sarda-Rocer, du 7e hussards; le capitaine Moriau, du 50e régiment d'artillerie; le lieutenant de réserve Rollin, du 247e régiment d'infanterie; le médecin major de 1re classe de réserve Lenormand, du 147e d'infanterie; le lieutenant de réserve Gabriel, du 66e bataillon de chasseurs; le lieutenant de Vaublanc, du 294e régiment d'infanterie; le lieutenant Marechan, du 24e d'infanterie; le capitaine Villacore, du 32e régiment d'artillerie; le capitaine Sabouret, du 40e régiment d'artillerie; le capitaine Deseoves, du 2e infanterie; le sous-lieutenant Hulot, du 2e bataillon de chasseurs (belle conduite au feu, grièvement blessé).

Pour la Médaille militaire :

Le maréchal des logis Lehoux, du 23e régiment de dragons (blessé d'une balle dans la tête au cours d'une reconnaissance, continue à observer l'ennemi et à renseigner son officier); le cavalier Josset, du 2e régiment de hussards (blessé d'une balle dans la cuisse, est resté à cheval et a continué sa mission, malgré une énorme perte de sang); le maréchal des logis Rousset, du groupe d'artillerie de la 1re division de cavalerie (blessure grave au genou); Rotge, gendarme de la prévôté, de la 1re division de cavalerie (blessé à la cuisse, a continué à combattre); Baron, sergent automobiliste à l'état-major de la 1re division de cavalerie (grâce à son sang-froid et à son énergie, a manœuvré sous une grêle de balles et a pu ramener son général, blessé à mort); Georgelin, soldat automobiliste à l'état-major de la 1re division de cavalerie (même citation).

L'adjudant Canal et le sergent Ducomb, du 24e régiment d'infanterie coloniale (ont pris un drapeau à l'ennemi); le sergent réserviste Chevalier, du 271e régiment d'infanterie (blessé sérieusement, est resté à la tête de sa demi-section); le caporal réserviste Bourdon, du 248e régiment d'infanterie (a essayé de ramener dans nos lignes le corps d'un officier tué, cerné dans le coin d'un bois par une demi-douzaine d'Allemands, s'est énergiquement défendu à coups de crosse, et a réussi à se débarrasser de ses adversaires); le soldat réserviste Renaud, du 27e régiment d'infanterie, blessé à la tête, a continué à combattre); le maître pointeur Leroux, du 7e d'artillerie (blessé par un éclat d'obus à la figure, a continué à exercer sa fonction de pointeur, pendant que sa batterie était soumise à un feu des plus violents).

Le sergent-fourrier Lemordant, du 6e régiment de génie (a été blessé d'une balle à la jambe en ramenant au feu des hommes de sa section); l'adjudant-chef Raguet, du 262e régiment d'infanterie (a été blessé à l'épaule et a montré beaucoup de bravoure); le soldat de 2e classe Albrech, du 261e régiment d'infanterie (a été chercher une mitrailleuse abandonnée malgré un feu violent, bien que n'appartenant pas à une section de mitrailleuses); le sergent Bourdins, du 66e bataillon de chasseurs (gravement blessé, est resté à son poste de combat et n'a été à l'ambulance que contraint par son chef de section); le sergent Didelot, du 354e régiment d'infanterie (par sa bravoure et son sang-froid a protégé la retraite de blessés harcelés par un groupe de douze uhlans, dont il en a abattu neuf à coups de fusil, a été lui-même blessé légèrement).

L'adjudant Menge, du 355e régiment d'infanterie (belle conduite sous le feu, a été blessé à la tête de sa section dans un mouvement offensif hardiment conduit); l'adjudant Morel, de la 6e division d'artillerie (grièvement blessé dans l'exécution d'une mission qui venait de lui être confiée, la réparation d'un fil télégraphique coupé par les obus); le maréchal des logis Coste, du 3e régiment de hussards (s'étant déjà distingué dans une reconnaissance délicate, a été blessé assez grièvement en exécutant une seconde reconnaissance); le cavalier de 2e classe Mazille, du 3e régiment de hussards (chargé d'apporter un renseignement de la plus haute importance, s'est lancé hardiment à travers les troupes allemandes qui occupaient le pays, a essuyé une volée de mitraille, a eu son cheval grièvement blessé sous lui, est arrivé néanmoins jusqu'à ses officiers où son cheval est mort en même temps qu'il remettait son renseignement).

Le capitaine Ducarte, du 6e bataillon de génie (grièvement blessé dans l'accomplissement d'une mission); Meneau, élève du service de santé militaire de Lyon (a été grièvement blessé en relevant les blessés); l'adjudant Poisson, du 44e régiment d'artillerie (très belle attitude au feu, a été grièvement blessé); le maréchal des logis Hubert, du 4e d'artillerie (belle attitude au feu, grièvement blessé); le maréchal des logis Fouault, du 44e régiment d'artillerie (belle attitude au feu, a été grièvement blessé).

Mouvement Administratif

Bordeaux, 10 Octobre.

M. Escoube, conseiller de préfecture de l'Aveyron, est nommé, pour la durée de la guerre, sous-préfet de Lavaur.

M. Hervieu, secrétaire général des Deux-Sèvres, est nommé sous-préfet de Baugé.

M. Luca Henri, avocat à la Cour d'appel de Paris, est nommé secrétaire général des Deux-Sèvres.

M. Rouvière Franck, chef de cabinet, est nommé sous-préfet de Saint-Pons.

M. Delangle, vice-président du Conseil de préfecture de l'Orne, est nommé pour la durée de la guerre secrétaire général de l'Orne.

M. Bacalerie, conseiller de préfecture de l'Yonne, est nommé secrétaire général de l'Yonne.

M. Brocca, secrétaire général de Tarn-et-Garonne, est nommé sous-préfet de Castelsarrazin.

M. Salavers, conseiller de préfecture de Tarn-et-Garonne, est nommé secrétaire général de Tarn-et-Garonne.

M. Granger Maurice, administrateur principal, est nommé, pour la durée de la guerre, sous-préfet de Miliana (Algérie).

M. Estève Edmond, licencié en droit, est nommé, pour la durée de la guerre, conseiller de préfecture de l'Aude.

M. Toublet, chef de division honoraire à la préfecture de l'Orne, est nommé conseiller de préfecture de l'Orne.

M. Joffres Paul-Eugène, chef de cabinet, est nommé conseiller de préfecture du Finistère.

M. Merlin Marius, chef de division à la préfecture du Rhône, est nommé conseiller de préfecture du Rhône.

M. Moreau Veyret, chef de cabinet du préfet, est nommé conseiller de préfecture de l'Yonne.

M. Magauthier Charles, inspecteur de l'Assistance publique, est nommé conseiller de préfecture de Basses-Alpes.

M. Brouillet Maurice, chef de cabinet, est nommé conseiller de préfecture de Lot-et-Garonne.

M. Lartigue, précédemment nommé conseiller de préfecture du Gers, et non installé, est nommé conseiller de préfecture de l'Ain.

M. Scepte, chef de division du Gers, est nommé conseiller de préfecture du Gers.

L'Assassinat de Jaurès

OU EN EST L'ENQUETE ?

De M. Vaillant, dans l'*Humanité* :

« Voilà deux mois qu'un odieux assassinat nous a ravi Jaurès. Le parti socialiste a déclaré alors qu'il ne pouvait, contrairement à ses idées, rechercher une vengeance, une condamnation du meurtrier. Mais la brute meurtrière ou aliénée coupable de cet assassinat n'étant, suivant toute apparence, que l'instrument entraîné vers ce crime par de plus coupables et plus responsables que lui, comment se fait-il que l'instruction judiciaire poursuivie comme elle aurait dû l'être, ne les ait pas recherchés, découverts, s'ils existent et, en tout cas, fait la lumière possible ?

Cette instruction n'est-elle, au lieu de la recherche de la vérité, qu'un moyen de la dissimuler ? Que le ministre de la justice et le juge d'instruction répondent.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

LA PRISE D'ANVERS

Sur divers points de notre front de vifs engagements ont eu lieu

Bordeaux, 10 Octobre.

Le *Journal Officiel* publie le tableau des navires capturés par l'empire britannique, avec les dates et les cours devant lesquelles auront lieu les procédures.

Communiqué officiel

Bordeaux, 10 Octobre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Les renseignements arrivés ce soir du grand quartier général ne nous signalent que des contacts entre les deux cavaleries au sud-ouest de Lille ; une violente action au sud, à l'est et au nord d'Arras, et de très vives attaques de l'ennemi sur les Hauts de Meuse.

Les Allemands incendient un faubourg de Douai

Londres, 10 Octobre.

A Douai, sous le faux prétexte que quelques habitants avaient tiré sur leurs troupes les Allemands ont brûlé une quarantaine de maisons situées surtout dans le faubourg de Paris. Un homme qui protestait a été fusillé.

Tous les petits villages des environs de Douai ont été détruits.

La Prise d'Anvers

L'entrée des Allemands — La population est calme

Londres, 10 Octobre.

Les journaux publient la dépêche suivante d'Amsterdam, datée d'hier soir :

« Une dépêche officielle de Berlin annonce qu'Anvers est tombé aux mains des Allemands. »

Londres, 10 Octobre, 4 h. matin. (retardée dans la transmission).

Le *Daily Chronicle* dit que les Allemands sont entrés à Anvers à minuit.

La population est calme. La plupart des habitants qui désiraient quitter la ville étaient partis avant le bombardement.

Amsterdam, 10 Octobre.

Selon le correspondant du *Handelsblad Roosendaal*, les Allemands sont entrés à Anvers par le faubourg de Berchem.

Le correspondant dit avoir reçu cette nouvelle d'un officier qui transportait des soldats blessés venant d'Anvers.

Les Allemands annoncent la prise de la ville

Amsterdam, 10 Octobre.

On télégraphie de Berlin qu'on a reçu du quartier général allemand la dépêche officielle suivante, datée du 9 octobre :

Ce matin, plusieurs forts de l'enceinte intérieure des fortifications d'Anvers sont tombés.

La ville est entre nos mains depuis midi.

Le commandant et la garnison ont évacué les fortifications.

Quelques forts seulement restent encore aux mains de l'ennemi.

Les forces belges auraient évacué la ville

Londres, 10 Octobre.

Le ministre de la guerre anglais annonce que les forces belges ont évacué Anvers hier.

Londres, 10 Octobre.

Le Bureau de la Presse du ministre de la Guerre annonce qu'Anvers a été évacué par les forces belges. Cela confirme évidemment les nouvelles de source allemande annonçant qu'Anvers a été pris.

L'opinion anglaise prévoyait cet événement qui ne change absolument rien dans la détermination de l'Empire britannique, jusqu'à la victoire finale et complète des alliés. Les journaux anglais d'aujourd'hui sont unanimes à exprimer cette détermination.

L'exode des habitants

Amsterdam, 10 Octobre.

Toutes les routes de la frontière de la Hollande belge sont couvertes de fugitifs se réfugiant en Hollande. A Roosendael seulement on en compte 30.000.

Les journaux hollandais publient des annonces de propriétaires offrant gratuitement la libre disposition de grandes maisons meublées aux familles belges pauvres, leur assurant en même temps de quoi vivre.

Une Victoire des Monténégrins

Cettigné, 10 Octobre.

Un détachement autrichien, fort de 10.000 soldats, marchant vers Kalinvik, sur la route reliant Sarajévo à Fotca et Katzko, dans l'intention de gagner Sarajévo, a attaqué une colonne de Monténégrins.

Celle-ci, commandée par le général Martinovitch, après une bataille qui a duré deux jours, a défait l'ennemi près de Monkinia.

Les Autrichiens ont battu en retraite, abandonnant un grand nombre de morts et de blessés.

L'invincible ténacité britannique aboutira à la victoire finale

Newcastle, 10 Octobre.

Lord Haldane, lord-chancelier, ancien ministre de la Guerre, dans un discours qu'il vient de prononcer à Newcastle, a déclaré regretter que les Allemands, mésusant de leurs qualités, les aient prostituées dans le militarisme.

La guerre actuelle, a-t-il dit, mettra un terme à ce militarisme. Mieux vaudrait, pour l'empire britannique, périr avec honneur, que de permettre à l'Allemagne d'annexer la Belgique et la Hollande, d'écraser la France et de vaincre la Russie.

Mais l'inflexible ténacité britannique aboutira à la victoire finale.

Les conditions de paix que nos alliés et nous imposerons, étoufferont à jamais l'esprit militariste qui a perverti le sens moral de la nation germanique.

Maintenant ou Jamais !...

Un appel en faveur de l'intervention immédiate de l'Italie

Rome, 10 Octobre.

Le *Pensiero dei Giovani*, de Messine, fait les déclarations suivantes :

« Il est nécessaire de forcer la main au ministère. Il est nécessaire de vaincre ses dernières résistances, ses dernières hésitations, pour nous lancer à l'assaut et embrasser nos frères qui nous attendent à bras ouverts à Trente et à Trieste.

« Maintenant ou jamais ! En avant, frères, en avant, soldats d'Italie ! Donnons notre sang pour délivrer nos frères, mais rappelons-nous que le pardon envers l'Autriche serait une lâcheté ! Le pardon et l'urbanité ne doivent pas entrer avec nous dans ce pays, avant que nous ayons vengé cruellement nos frères martyrisés.

« Frères d'Italie, à Trieste et tout de suite ! Maintenant ou jamais ! ».

Mort du roi Carol de Roumanie

Bucarest, 10 Octobre

Le roi Carol de Roumanie est décédé.

Bucarest, 10 Octobre.

Le roi de Roumanie est mort à Sinaïa ce matin, à six heures et demie.

Les Russes dans la Prusse Occidentale

L'aile gauche allemande enveloppée

Rome, 10 Octobre.

Un télégramme de Pétrograde à la « Tribuna » déclare que les Russes ont repoussé les Allemands de Vloclaveck et sont parvenus à quelques milles de la forteresse de Thorn, dans la Prusse occidentale, près de la frontière russe.

L'aile gauche allemande, en Pologne, est, dit-on, partiellement enveloppée.

Les Allemands évacuent Suwalki

Pétrograde, 10 Octobre.

Les derniers soldats allemands ont évacué Suwalki en emportant les objets précieux qu'ils ont dérobés, mais ils n'ont pas eu le temps de se faire payer la contribution de 100.000 roubles qu'ils réclamaient.

On estime les pertes des Allemands dans la bataille d'Augustow à soixante mille hommes.

Mort du cardinal Ferrata

Rome, 10 Octobre.

Le cardinal Ferrata, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, est mort à une heure quinze de l'après-midi.

AVIS DE DECES

M. Camille Pélissier, ancien sénateur ; Mme Camille Pélissier et leurs enfants ; Mme veuve Gorde ; MM. Maurice, Camille et Mlle Claire Gorde ; M. et Mme Rambaud ; M. et Mme Hippolyte Gastinel ; sœur Hermès, religieuse de l'Ordre de Marie-Joseph ; Mme veuve Paul Arnaud ; M. et Mme Marius Pélissier (de Lurs) et leur fille ; M. et Mme Charles Rambaud ; M. et Mme Marius Groignard et leurs enfants ; M. et Mme Robert Arnaud et leur fille ; M. et Mme Joseph Arnaud et leurs enfants ; M. et Mme Henri Jean et leurs enfants ; Mlle Thérèse Jean (d'Aups) ; M. et Mme Paulin de Montéty et leurs filles ; Mlle Marguerite de Gaudin ; M. et Mme d'Anselme et leur fils ; les familles Tardif (d'Aix) ; Andrea, Edouard Pélissier, docteur Joseph Pélissier, Ourse et Arnaud ont la douleur de faire part à leurs amis de la perte qu'ils ont faite en la personne de **M. Pierre PELISSIER**, sergent au 55e de ligne, leur fils, frère, neveu, cousin et allié, tombé à l'ennemi à Dieuze, le 20 août, à l'âge de 22 ans. On ne reçoit pas.

Les familles Léonardi, Zévaco, Mellan, Vareech, Léonetti, Poli, Bretenreicher, Antonini font part du décès de **M. LEONARDI Joseph**, âgé de 41 ans, comptable de la Maison Franceschi et Richard. Les obsèques auront lieu aujourd'hui dimanche, à 3 heures, rue de Turenne, 39, près le boulevard National.

Les obsèques de **Mme veuve François GRIVOLAS**, née **DRAVET**, auront lieu aujourd'hui, à 2 heures 30, rue d'Endoume, 170.

Les membres de la **Société des Commis et Employés** sont priés d'assister aux obsèques de **M. A. GIORDANETTI**, membre actif, qui auront lieu aujourd'hui dimanche, 11 octobre, à 10 heures du matin, à l'hôpital de la Conception.

Chronique Locale

La Température

Ciel clair, puis couvert, hier à Marseille. Le thermomètre marquait, à 7 heures du matin, 8 degrés 5; à 1 heure de l'après-midi, 18 degrés, et à 7 heures du soir, 17 degrés 7. Minimum, 7 degrés 1; maximum, 20 degrés 2. Aux mêmes heures, le thermomètre indiquait des pressions de 760 millimètres 9, 758 millimètres 3 et 756 millimètres 5. Un vent faible d'Est; modéré d'Ouest-Nord-Ouest, puis modéré d'Ouest-Nord-Ouest, a régné toute la journée. La mer était belle à Marseille, à Croisette, à Nice, au cap Corse, aux Sanguinaires, à Alger, peu agitée à Sicié et à Ferrèt.

Les vieillards, infirmes et incurables, assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905, sont informés que les paiements auront lieu demain lundi, 12 du courant, de 9 heures à 4 heures sans interruption, pour les assistés des 1er, 2e et 3e cantons, et après-demain mardi pour ceux des 4e et 5e cantons. Il est formellement rappelé aux intéressés que la remise des bons et le paiement de l'allocation ne pourront avoir lieu que sur la production des pièces d'identité.

Recherches des disparus. — M. Piccatiello Victor, à Rassuen, près Istres (B.-du-Rh.), demande des renseignements sur son fils Achille Piccatiello, 112e d'infanterie, 6e compagnie, 2e bataillon, disparu à la bataille de Dieuze, le 20 août 1914.

Certificat d'études. — Les inscriptions pour la circonscription sud sont reçues : pour les garçons, rue Puget, 23 ; pour les filles, rue Eydoux, 10 ; dernier délai, le 13 octobre ; pour Aubagne, rue Puget, 23 ; dernier délai le 15.

Vaccination gratuite. — Des séances de vaccination gratuite auront lieu tous les jours non fériés, de 10 heures à midi, et en plus le jeudi, de 2 à 4 heures du soir, à l'Institut d'Hygiène, rue Briffaut, 6 (à l'extrémité de la rue de l'Olivier).

Cours et leçons. — M. R. Ferrater, professeur de solfège, mandoline, violon, guitare, reprendra son cours gratuit ainsi que les leçons particulières à partir du 15 du courant. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser 10, rue des Bergers (magasin de musique).

Mort subite. — Hier matin, vers 11 heures, au quai du Canal, un inconnu paraissant âgé de 40 ans environ, pris soudain d'une violente hémoptysie, s'est affaissé sur la chaussée. Transporté en toute hâte à la pharmacie Frechet, le malheureux n'a pas tardé à expirer, en dépit des soins qui lui furent prodigués par M le docteur Monteux. Aucun papier n'ayant pu établir l'identité du défunt, M. Galabert, commissaire de police du IIIe arrondissement, a fait transporter le corps à la morgue. Voici le signalement du défunt : corpulence assez mince, cheveux et moustaches châtains ; veste et gilet foncés, pantalon gris, ceinture bleue et blanche, chemise blanche à raies bleues, souliers à élastiques, chapeau mou gris bleu.

La roulette. — Ni la guerre, ni la fermeture des débits n'arrêtent les joueurs endurcis qui constituent pour Marseille une véritable plaie. Aussi, M. Potentier, chef de la Sûreté, leur fait-il une chasse acharnée.

Avant-hier, du côté de la Madrague, il surprenait, avec M. Dussaud et divers agents, plusieurs personnes jouant à la roulette. Les enjeux et le matériel furent saisis et plusieurs arrestations opérées. Finalement les personnes arrêtées furent remises en liberté après interrogatoire dans les bureaux de la Sûreté. Mais procès-verbal a été dressé contre C... Paulin, 54 ans, demeurant rue Châteauredon ; A... Gabriel, cocher, rue Saint-Sépulcre et la femme Gaiato épouse Tossi, 35 ans, domiciliée traverse de la Pinède.

Chronique des vols. — Un nommé Emile Vernel, 45 ans, de qui le domicile n'est pas connu, était, depuis un mois, employé à l'Assistance par le Travail. Avant-hier, Vernel, qui avait encaissé une somme de 46 fr. pour le compte de cet établissement, ne rentra pas. Cette absence s'étant prolongée au delà des limites permises, le directeur de l'Assistance par le Travail a porté plainte et l'employé infidèle est recherché par le service de la Sûreté.

Mme Vilhelm, demeurant rue Manuel, 10, déménageait il y a deux jours. Lorsque l'opération fut terminée, Mme Vilhelm constata qu'une montre en or et la giletière du même métal avaient disparu. Une enquête est ouverte.

Profitant d'un moment d'absence de Mme Thérèse Giordano, un inconnu a pénétré chez elle, 2, impasse Peautrier, et s'est emparé d'une montre pendue à une étagère de la cuisine. Il a été impossible de la retrouver et la police a été prévenue.

M. Allione, laitier à Saint-Barnabé, avait à son service le jeune Jean Comte, âgé de 15 ans et demi. Il exerçait les fonctions de garçon d'écurie. Avant-hier après midi, Jean Comte disparut et M. Allione constata, peu après son départ, qu'une somme de 329 fr., un bijou valant 50 fr. et cinq pigeons avaient disparu. Il prévint le commissaire de police du quartier. Des gardiens se mirent en campagne et Jean Comte ne tarda pas à être retrouvé. Il a été écroué à la disposition du procureur de la République.

Le feu dans les collines de la Nerthe. — La vigie de la Garde signalait, hier soir, vers 6 heures, aux pompiers et à la Place, qu'un incendie, paraissant grave, était aperçu dans les collines de la Nerthe, au-dessus de Rio-Tinto et Méjean, dans la commune du Rove. Sur l'ordre de la Préfecture, toute l'équipe des pompiers de banlieue avec un fourgon-pompe se dirigeait sur les lieux du sinistre. L'incendie, activé par le vent Nord-Est, et trouvant un aliment facile dans les pinèdes gagnait du terrain. On apercevait de Marseille une lueur rougeâtre sur les crêtes de la Nerthe, à l'Ouest de l'anse de l'Estaque et il semblait s'étendre dans les bois de pins au-dessus de Méjean. A 10 heures du soir, le sinistre était très activement combattu, mais n'en continuait pas moins ses ravages. On ne signalait, à cette heure, aucun accident de personne. Une seconde équipe de pompiers se rendra sur les lieux dans la matinée.

Brûlée vive.— Mme Pauline de La Poussardière, 29 ans, demeurant avec ses parents, 83, rue Tilsit, était occupée, avant-hier matin, vers 10 heures, à préparer un mélange d'alcool et de caramel. Le récipient était placé sur le fourneau à gaz allumé. Soudain, le liquide s'enflamma, jaillit hors du récipient et les vêtements de Mme de La Poussardière furent atteints et bientôt allumés. Aux cris poussés par la malheureuse, des voisins accoururent. On s'empressa auprès d'elle, on éteignit les étoffes, mais déjà les brûlures étaient nombreuses et profondes. Mme de La Poussardière reçut immédiatement les soins d'un médecin qu'on avait appelé, mais tout fut inutile et la victime de cet horrible accident ne tarda pas à rendre le dernier soupir au milieu de très grandes souffrances. Mme de La Poussardière était estimée de tous ceux qui la connaissaient et les tragiques circonstances dans lesquelles elle a trouvé la mort ont causé une vive et profonde émotion.

Collision et grave accident. — Une collision qui s'est produite avant-hier soir, vers 7 heures, chemin des Chartreux, entre un tramway et une charrette conduite par Civaro Barthélemy. Le choc fut tellement violent que Civaro perdit l'équilibre, tomba et roula sous sa charrette, dont une roue lui passa sur le corps. On se porta immédiatement à son secours ; on le transporta dans une pharmacie voisine où les premiers soins lui furent donnés. Mais l'état du pauvre Civaro présentait un tel caractère de gravité qu'on dut le faire admettre d'urgence à la Conception.

Enfant égaré. — Le jeune André Betta, 9 ans, dont les parents habitent le quartier du Petit-Canet, a disparu depuis avant-hier soir, vers 3 heures. Toutes les recherches pour le retrouver étant demeurées infructueuses, la famille éplorée demande aux personnes qui pourraient la renseigner sur le sort de l'enfant disparu de le faire le plus tôt possible.

Les arrestations. — Le service de la Sûreté a arrêté hier le journalier E... D..., âgé de 32 ans, demeurant place d'Aix, inculpé de coups et blessures, qui a été écroué à la disposition du Parquet.

Dans le meublé sis rue Pisançon, 13, avaient élu domicile, depuis peu de temps, l'agent d'affaires Antoine Gardet, 33 ans, et la couturière Reine Aupèche, 19 ans, qui coulaient à Marseille des jours heureux. Ils se cachaient durant le jour afin de ne pas trop se faire remarquer. Ils avaient pour cela l'excellente raison qu'à la suite d'un vol assez important, le Parquet de Chalon-sur-Saône avait lancé contre eux un mandat d'arrêt. Mais notre service de la Sûreté découvrait hier le couple suspect et le conduisait devant M. Potentier qui l'a fait écrouer après un habile interrogatoire.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Vol et abus de confiance.* — Trois ouvriers italiens, employés chez Mme E..., de Gémenos, dont le mari, mobilisé, exploite ordinairement lui-même une batteuse mécanique, ont été arrêtés par la police mobile pour abus de confiance envers leur patronne et vol de 480 kilos de graines de luzerne d'une valeur de 750 francs au préjudice de différents propriétaires de la région de Trets pour le compte desquels ces peu scrupuleux ouvriers travaillaient à forfait.

Déférés au Parquet, ils ont été écroués à la prison Chave.

La marchandise volée a été saisie en gare d'Aubagne.

LA CIOTAT. — *Avis* — Les anciens ouvriers, employés et ouvrières veuves ou non mariées des ateliers de la Compagnie des Messageries Maritimes de La Ciotat et de Marseille, réunissant les conditions suivantes :

1. Licenciés à 60 ans et au-dessus à compter du 1er janvier 1905, par application de la règle de limite d'âge, quelle que soit la durée du service.

2. Licenciés pour réduction d'effectif à 60 ans et au-dessus antérieurement au 1er janvier 1905, après 15 ans de service

3. Licenciés pour réduction d'effectif, entre 55 et 60 ans, postérieurement au 1er janvier 1905, après 15 ans de service.

Sont invités à se faire inscrire du 8 octobre courant au 14 novembre prochain, dernier délai, au bureau du personnel des ateliers de La Ciotat ou de Marseille. Les intéressés devront fournir toutes pièces d'identité et preuves certifiant qu'ils remplissent les conditions ci-dessus fixées. Les ayants droit des membres du personnel des ateliers décédés depuis le 23 juillet 1912 et qui auraient été susceptibles d'être inscrits, peuvent demander cette inscription pour bénéficier des arrérages.

Nos soldats au feu. — Chamboreau Eugène, 141e régiment de ligne, sergent. Présumé en bonne santé.

Nos blessés. — On nous informe que M. Coulomb Désiré, du 55e régiment d'artillerie, vient d'être blessé et évacué sur l'hôpital d'Amélie-les-Bains.

En ce qui concerne le soldat Lan Adrien-Joachim, du 111e d'infanterie, l'autorité militaire présume qu'il est en bonne santé.

Théâtres et Concerts

FEMINA-CINEMA-GAUMONT

A toutes les séances : *UNE PECHERESSE ; LA VERTU DE LUCETTE ; LE MESSAGE DE L'EMPEREUR ; LA LEÇON D'AMOUR*, etc... *ACTUALITES SENSATIONNELLES.* Matinées à 2 heures 30 et 4 h. 30. Soirée à 8 h. 30.

La Solidarité Nationale

Les Comités de secours

Comité central du 2e canton. — Le Comité qui, grâce à ses généreux donateurs, a pu déjà soulager bien des infortunes, remercie à nouveau tous ceux qui ont si largement contribué à son œuvre et ajoute avec plaisir à cette liste les dons de M. A. Cabanis, 50 fr., et de M. F. Romanetti, 50 fr. La souscription reste ouverte au siège du Comité, rue Suffren, 7, où une permanence fonctionne tous les jours, de 5 à 7 heures; dimanches et fêtes, le matin, de 10 heures à midi, le soir, de 4 h. à 7 h. On souscrit également chez nos dépositaires de listes et nous prions ceux qui voudraient bien s'y inscrire d'apposer leur signature à la suite de leur don, afin de faciliter le contrôle. Les demandes de secours doivent être adressées par lettre.

Comités de secours Place Notre-Dame-du-Mont et de la Plaine Saint-Michel réunis.— Tous les membres sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi soir, 12 courant, à 8 h. 45 précises, au siège, 26, plce Notre-Dame-du-Mont, bar Michaz. — Le président : Amphoux; le secrétaire : Coiny.

8e canton. — Le Comité de solidarité et d'assistance du 8e canton a l'honneur d'aviser tous les membres que la prochaine assemblée générale aura lieu au siège du Comité, 30 b, boulevard Chave, dimanche 11 courant, à 6 heures du soir. Rappelle aux détenteurs de listes de souscription qu'ils doivent les faire rentrer avant dimanche midi. Le Comité a distribué à l'heure actuelle 32.411 soupes. Les familles des mobilisés et des mobilisables qui désirent des renseignements exacts au sujet du service des allocations, trouveront ces renseignements au siège du Comité tous les jours, de 9 h. à 11 h., de 3 à 5 h. et de 6 à 8 h. du soir. Le Comité fait un appel pressant à tous ses membres et aux généreux donateurs qui l'ont soutenu jusqu'à cette heure pour les prier d'envoyer dons en espèces et en nature.

Saint-Just. — Le Comité de secours de Saint-Just adresse de chaleureux remerciments aux généreux donateurs qui, dès le début de la mobilisation, lui ont fait parvenir des dons soit en nature, soit en espèces, ce qui lui a permis de soulager bien des misères. C'est ainsi qu'il a pu distribuer des secours de viande et de lait aux femmes en couches, du lait aux petits enfants, des bons d'alimentation et pharmaceutiques aux malades. La saison d'hiver approchant, nous faisons un nouveau et pressant appel à tous ceux qui peuvent en faveur de ceux qui manquent de tout. Tous les secours quels qu'ils soient seront reçus avec la même reconnaissance : secours en nature (légumes secs et autres), en étoffe brute ou vêtements usagés que l'ouvroir de la Paroisse se chargera de transformer en vêtements chauds pour nos enfants, et, enfin, secours en espèces qui nous permettront de continuer aux malades et aux tout-petits une aide aussi, sinon plus efficace. Les dons sont reçus au siège du Comité, « Nectar-Bar », Grande-Rue de Saint-Just, 58, au 1er, et à la Maison du Peuple.

Aujourd'hui dimanche, à 6 heures du soir, assemblée générale des membres du bureau et de tous les adhérents. Les donateurs sont invités à y assister.

Comité d'intérêts et de secours de l'avenue de Saint-Just. — Le Comité prie les familles du quartier qui, par la situation actuelle, se trouveraient dans un besoin pressant de vouloir bien lui adresser une demande de secours au président du Comité, 19, avenue de Saint-Just. Le Comité remercie les bienfaiteurs du quartier qui, par leurs dons, ont permis à la Commission de secourir les nombreuses familles dont il a pris la charge. Il rappelle toutefois que par suite de la prolongation de la situation il fait à nouveau un chaleureux appel à ceux qui le peuvent. La souscription reste ouverte au siège du Comité.

2e Canton. — *Comité de secours Breteuil.* — Le Comité a l'honneur de porter à la connaissance de ses généreux bienfaiteurs le total de la 2e liste de souscription : Mme Borel, 5 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Mme Maurin, 10 fr. ; Mlle Rima, 5 fr. ; M. Monjot, 5 fr. ; F Rastit, 20 fr. ; Camille Lombard, 100 fr. ; J. R., 5 fr. ; Remond Oddo, 2 fr. ; A. B., 2 fr. 50 ; Loget Léa, 1 fr. ; Guillotin, 1 fr. ; Chabert, 1 fr. ; Crépet, 0.50 ; Trimaille, 0.50 ; Brun, 0.25 ; Camp, 0.50 ; Anonyme, 0.25 ; Boyer, 1 fr. ; J. M., 1 fr. 50 ; Paganon, 1 fr. ; A. Pegna, 1 fr. ; Mme G..., 5 fr. ; Mme Maurin, propriétaire, 2 fr. ; Anonyme, 1 fr. ; J.-B.-Pierre Bey, 20 fr. ; Roche Jean, 5 fr. *1re liste : 160 fr. 25. Total général, 358 fr. 25.*

Avec tous ses remerciements, le Comité fait appel aux personnes charitables à seule fin de mieux venir en aide aux familles dont la misère surgit chaque jour. Tous les dons quelle qu'en soit la nature peuvent être adressés à l'école maternelle, 90, rue des Princes, ou au siège du Comité, 142, rue Breteuil.

Lundi 12 du courant, à 7 heures du soir, réunion générale.

Comité du 9e canton. — Le Comité a tenu sa réunion générale le samedi 3 octobre dernier, au Cercle Protis. Après avoir fait l'historique de son fonctionnement depuis sa fondation, qui date du jour même de la mobilisation, le président donne la parole au trésorier Beaumont, qui rend compte de la situation financière et donne le détail des sommes recueillies par souscription. M. Fournier, répartiteur des subsistances, renseigne ensuite l'assemblée de tout ce qui a été délivré en dons en nature à plus de 250 familles nécessiteuses, plus de 300 lots de vêtements ont été distribués également et ce grâce au bon fonctionnement de l'Ouvroir fondé sous la protection des dames du Comité Marengo et de MM. Prax et Antomarchi, mais il reste beaucoup à faire et les membres du Conseil espèrent que les généreux donateurs qui les ont aidés feront un nouvel effort et par leur obole viendront à nouveau leur permettre d'accomplir leur mission jusqu'au bout.

Avant de se séparer, l'assemblée vote par acclamation des remerciements aux dames du Comité Marengo et à MM. Prax et Antomarchi ; aux dames enquêteuses du Comité dont le zèle est digne de tout éloge.

Tous les soirs, à 6 heures distribution gratuite de lait aux mères de famille ayant des enfants en bas âge.

Des remerciements sont adressés aux membres du Cercle Protis ainsi qu'à leur président, M. Mathieu, le réputé photographe du quartier d'avoir mis obligeamment son local au service de leur œuvre.

Les Conseils de Revision

La Commission de revision a continué hier sa tournée par l'examen des jeunes gens des cantons de Tarascon et de Saint-Remy.

A Tarascon, la séance eut lieu dans la matinée. Il a été examiné 76 conscrits de la classe 1915 ; les ajournés des classes 1913 et 1914 s'y trouvaient au nombre de 32, auxquels sont venus se joindre 35 hommes exemptés ou réformés des classes 1910 à 1914 inclus.

L'après-midi, à 2 h. 30, la Commission de revision se réunissait à Saint-Remy pour y examiner 64 conscrits de la classe 1915, puis 22 ajournés des classes 1913 et 1914 et enfin 43 jeunes gens, exemptés ou réformés des classes 1910 à 1914 inclus.

Ce matin, la Commission se réunira à Marseille, rue Sylvabelle, pour l'examen des jeunes gens étrangers au département.

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports a été, hier, de 16 navires, dont 15 vapeurs et 1 voilier. Signalons :

A l'arrivée : la *Marsa*, Compagnie Mixte, venant d'Alger, Port-Vendres et Cette, avec 15 pasagers et 272 tonnes vin, laine, divers, dont 61 tonnes en transit; le *Pélion*, Compagnie Fraissinet, d'Ajaccio, avec 253 passagers et 49 tonnes divers; le *Plata*, Transports Maritimes, de Gênes, avec 188 passagers, dont 4 pour Marseille et 394 tonnes pour l'Amérique; le vapeur grec *Théodora*, de Taganrog, avec 1 passagers, 2.800 tonnes céréales; le vapeur grec *Constantinos*, de Madras, avec 5.700 tonnes arachides.

Au départ : le *Moïse*, Compagnie Transatlantique, pour Philippeville; le *Plata*, Transports Maritimes, pour Buenos-Ayres; le vapeur espagnol *Cabo-Silléro*, pour Barcelone; le *Sinaï*, Messageries Maritimes, pour Salonique; le vapeur espagnol *Iméra*, pour Gênes; le *Normand*, Messageries Maritimes, pour Londres.

La Crèche Départementale

La Commission de surveillance s'est réunie hier, sous la présidence de M. Pierre Roux. Elle a pris les mesures nécessaires pour empêcher le renouvellement de certaines infractions commises, soit en ce qui concerne les heures de repas, soit, pour les réfugiés, les heures de rentrée le soir dans l'établissement. La Crèche départementale devant être affectée uniquement à l'entretien des nourrices et des nourrissons confiés aux soins de l'Assistance publique, il devenait urgent de coordonner tous les services placés à côté, de veiller à ce que les décisions prises, d'accord avec l'autorité préfectorale, fussent strictement appliquées.

Afin de donner plus de force à ces décisions, la Commission, sur l'avis de son président, a décidé de nommer un administrateur de semaine pendant la durée du séjour des réfugiés à la Crèche. En voici le classement : MM. Ducreux, Roubaud, Storione, Duverger et Pierre Roux. Il n'est pas possible de prévoir à quelle époque la Crèche reprendra son aspect normal. Il part journellement des réfugiés, mais il en arrive également chaque jour. Ils doivent être porteurs d'une fiche délivrée dans les bureaux de la Préfecture, avant leur admission à la Crèche.

La Commission de surveillance a voté des félicitations à Mlle Bourcier, dont le travail a décuplé depuis la venue des réfugiés. Elle a remercié vivement M. Rouveyre, inspecteur départemental, pour son concours des plus efficaces. L'état sanitaire est bon.

Un Drame navrant à Venelles

Aix, 10 Octobre.

Voici des détails complets sur ce drame dont nous avons parlé hier :

Il y a quelque temps, M. V..., appelé par la mobilisation de sa classe, quittait Venelles où il laissait sa jeune femme âgée de 22 ans, en compagnie de sa fillette. L'absence de son mari et aussi la disparition des ressources du ménage assombrirent le caractère de Mme V... qui devint d'une mélancolie qui touchait à la neurasthénie. Ces jours derniers, un vol fut commis dans le voisinage, et Mme V... interrogée prit les questions qu'on lui posait pour des marques de suspicion. Cela mit le comble à son désespoir et elle résolut d'en finir avec la vie en entraînant sa fillette dans la mort, avec elle. Hier, elle s'arma d'un rasoir et en porta un coup à la gorge à sa fillette, puis tourna l'arme contre elle-même. Par bonheur sa main avait faibli. La blessure de sa fillette, qui est hospitalisée à l'hospice d'Aix, pas plus que celle qu'elle s'est faite à elle-même, ne paraissent mortelles. Le Parquet qui s'est transporté à Venelles a ouvert une enquête sur les causes de cette navrante affaire. — M.

Chronique d'Aix

Rôle des contributions. — Le maire d'Aix informe ses administrés que les rôles sont publiés et en recouvrement à la caisse du percepteur, rue du 4-Septembre, 2 : 1. contributions foncières (rôle particulier); 2. biens de main morte (1re émission); 3. voitures, chevaux, mules, mulets et automobiles (2e émission); 4. rôle supplémentaire des patentes (2e émission); 5. rôle de la Chambre de Commerce.

Le même avis est fait en ce qui concerne le rôle des redevances du canal du Verdon pour l'exercice 1914. Il est en recouvrement à dater de ce jour chez M. Gajan, receveur des redevances, au siège de la Compagnie du Canal du Verdon, rue des Orfèvres, n. 7.

Ecole normale d'instituteurs. — La rentrée des élèves de l'école annexe aura lieu lundi 12 octobre, à 8 heures du matin, au Conservatoire de musique, place du Palais.

Dans l'enseignement secondaire. — M. l'inspecteur de l'Académie et le personnel du lycée Mignet (proviseur, censeur, économe, professeurs et maîtres), ont décidé de faire sur leur traitement un prélèvement de 2 % pendant toute la durée de la guerre. Immédiatement, et afin d'apporter sans retard secours aux misères de la guerre, a été recueillie une somme de deux cent trente-huit francs qui doit être versée par moitié aux ouvroirs du lycée de jeunes filles et de l'Ecole normale de filles.

Dans un même sentiment, le personnel du lycée de jeunes filles (directrice, économe, professeurs, maîtresses et personnel de l'internat) en dehors lui aussi de toute action individuelle et voulant affirmer par là sa solidarité, a décidé de faire sur les traitemnts un prélèvement de 2 % pendant toute la durée de la guerre. Merci pour les soldats qui ont besoin de vêtements chauds, pour les blessés et toutes les victimes de la guerre.

Hôpital des Arts et Métiers. — L'administration de l'hôpital temporaire installé à l'Ecole nationale d'Arts et Métiers d'Aix serait heureuse de recevoir des dons en nature ou en espèces pour la confection d'oreillers destinés aux blessés militaires qui seront soignés dans cet établissement.

Pharmacien de garde. — Aujourd'hui dimanche, Mlle Méry, place des Prêcheurs.

Acte de probité. — M. François Saunier, cocher, 23, rue de la Couronne, a trouvé deux livrets de la Caisse d'épargne qu'il a remis à leur propriétaire.

Avis aux coiffeurs. — La Commisison du Syndicat des patrons coiffeurs de la ville d'Aix remercie les quelques patrons et ouvriers coiffeurs qui ont bien voulu prêter leur concours pour le service gratuit de nos intéressants blessés et espère que lundi 12 courant, un plus grand nombre répondra à notre appel pour ce même service. Rendez-vous place des Prêcheurs, lundi, à 1 heure après-midi. — Le président : *Ladet.*

Recherche de militaire. — M. Peyron, boulevard du Roi-René, 4, Aix, serait reconnaissant à qui voudrait lui donner des nouvelles de M. Albert Dugelay, caporal au 12e chasseurs alpins, 3e compagnie.

Bulletin Commercial du 10 Octobre

BLES. — Oran colon 78 disp., fr. 28,75 ; tuzelle Tiaret, 78 fr. 29 ; blanc Californie flottant, 28,75, quai logé, net ; Redwinter n. 2 emb. octobre, 26,50 palan ; Hardwinter n. 2, dito 26,75 palan ; Kurrachée blanc flottant, 26,50 quai ; Tunisie-Algérie, 27,75 à 28,25.

GRAINS GROSSIERS.— Avoine Algérie-Tunisie, 47/48 disp., 20 à 20,25 ; 48/49 disp. 20,12 à 20,37 ; maïs Plata flottant, 16,50, dito octobre, 16,25 ; fèves Smyrne, 19 fr.

Bourse de Marseille du 10 Octobre

3 %, pet. coup. (50), 78 55 ; coup. 100, 77 50 ; 300, 77. — Egypte Dette unifiée 7 %, 465. — Russie Consolidé 4 % (1re et 2e séries), coup. 20 fr., 79 50 ; coup. 200 fr., 79 ; 5 % (séries 1 à 273), 96 50 : 4 1/2 % 1914 (chemins de fer), 88 50. — Turquie (Dette convertie 4 %), 63. — Compt. Nat. d'Esc. de Paris (ex-c. 43), 760. — Crédit Lyonnais (ex-c. 35), 1.175. — Panama, 99. — Rio-Tinto (ex-c. 34), 1.490. — Marseille 1894 3 1/4 %, 78. — Raffineries de la Méditerranée, 900 ; Saint-Louis, 1.050 ; parts de fondateur, 1.500. — Afrique Occidentale, 1.025. — Brasseries de la Méditerranée, 345. — Extrême-Orient, 280. — Moulins d'Arenc, 145. — Paris 1871 3 %, 380 ; 1892 2 1/2 %, 286 ; 1894-1896 2 1/2 %, 280 ; 1898 2 %, 330 ; 1904 2 1/2 %, 315 ; 1912 3 %, 218. — Kioto 1909 5 %, 460. — Communales 1891 3 %, 322 ; 1899 2.60 %, 336. — Foncières 1903 3 %, 420 ; 1909 3 %, 220. — Communales 1912 3 % lib., 216 ; 1912 3 % n. v., 205. — Foncières 1913 3 1/2 % lib., 422 ; 1913 3 1/2 % n. v., 418. — P.-L.-M. fus. nouv. 3 %, 370. — Docks et Entrepôts de Marseille 3 %, 340. — Electricité de Marseille 4 1/2 %, 392.

Bourse de Bordeaux du 10 Octobre

3 % Français, 78 05 ; 3 1/2 %, 85 70. — Ville de Paris 1865, 512 ; 1871, 380 ; 1875, 475 ; 1893, quarts, 77. — Communales 1906, 398 ; 1912, n. 1., 205. — Foncières 1879, 440 ; 1909, 215 ; 1913, 412 ; n. 1., 401. — Actions Lyon, 1.095. — Nord, 1.395. Obligations : Lyon, 374 ; nouvelles, 370. — Midi, 380. — Nord de l'Espagne, 310. — Saragosse, 319. — Chine 1913, 430. — Maroc 1900, 481. — Bons japonais 1913, 493. — Lyonnais, 1.120. — Rio, 1.470. — Tramways de Bordeaux, 225. — Cafés de Bordeaux, 125. — Russes consolidés, grosse coupure, 75 ; 1891, 62 ; 1906, 99 ; 1909, 86 75 ; réunis, 89.

DRAPEAUX
DE TOUTES LES PUISSANCES
Vente en
GROS et DÉTAIL
AU GRAND St-MICHEL
40, rue des Minimes

Inouï et Merveilleux
Tous nos **COMPLETS** sur **mesure** avec essayage et devants incassables.
PRIX UNIQUE : 42 fr.
A l'Inouï Tailleur MARSEILLE (Rue Colbert 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 3)
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

606 et le **néo-606** guérissent **la syphilis** et sont appliqués à Marseille, à l'**Institut Sérothérapique de France**, *56, allées de Meilhan.* **Voies urinaires, Maladies des Femmes.** Cons. de 10 à midi et de 3 à 7 h. Dimanche de 10 h. midi.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 10 octobre 1914. — Lazzeretti Juliette, Saint-Henri. — Duplat Jean, rue de la Loubière, 98. — Rouit Pierre, à Paris. — Vassail Emilienne, rue du Colombier, 3. — D'Oriol Jacques, place du Mazeau, 3. — Colombo Françoise, rue Saint-Laurent, 4. — Regnier Mathieu, traverse de la Pinède, 18. — Vidal Marie, rue Fortia, 8. — Lucat Antoine, rue Saint-Laurent, 55. — Benzi Marcel et Benzi Denise, Mazargues. — Rey Paul, rue Cannebière, 6. — Troise Robert, rue Saint-Pierre, 97. — Ansaldo Marius, rue Chateaubriand, 25. — Ferrié Jean, rue d'Italie, 36. — Morel Léon, place d'Arenc, 10. — Casimir Rose, rue Malaval, 22. — De Puccio Vincent, rue Sylvestre, 3. — Tibert Louis, rue Belle-de-Mai, 19. — Micoulin Auguste, allées Marie-Clémence, 10. — Spinosi François, boulevard Barbier, 7. — Lauber André, avenue Croze-Magnan, 4.

Total : 28 naissances, dont 6 illégitimes.

DECES du 10 octobre 1914. — Pagano Joséphine, 20 ans, rue Fontaine-des-Vents, 20. — Autran Caroline, 70 ans, Saint-Henri. — Gonnet Antoinette, 17 ans, rue Servian, 6 a. — Gros Virginie, 84 ans, rue du Musée, 33. — Meissonnier Eugénie, 43 ans, boulevard Charpentier, 30. — Rossi Maria, 86 ans, rue Roquebrune, 11. — Garraud Jean, 50 ans, Valion des Auffes, 118. — Prunet François, 2 mois et demi, rue Clovis-Hugues, 29. — Grivolas Marie, 72 ans, rue d'Endoume, 170. — Aillaud Madeleine, 82 ans, Sainte-Marguerite. — Suère Jean Joseph-Adolphe-Marie, 41 ans, Canet. — Sicardi F., 10 mois, rue Saint-Victor, 5. — Nicolaï Philippe, 84 ans, traverse Cheval-Marin, 18. — Arnaldi Augustine, 42 ans, rue Château-Payan, 52. — Raffalli Anaïs 19 ans, boulevard de Strasbourg. — Giordanelli André, 18 ans, rue Navarin, 3. — Féraud Antoinette, 41 ans, rue François-Bazin, 6. — Bonsignour Albert, 3 ans, boulevard Baille, 140. — Clérissi Rose, 42 ans, cours Pierre-Puget, 54. — Millat Henri, 68 ans, traverse Chape, 21. — Mathieu Emilie, 18 ans, boulevard Jardin Zoologique, 8. — Gallician Marie, chemin Montolivet, 31. — Coletto Ange, 26 mois, Montredon.

Total : 26 décès, dont 4 enfants, plus 1 mort-né.

Tribune du Travail

On demande un homme de peine sachant emballer. S'adresser, Giraud, 11, rue Mission-de-France.

On demande mécanicienne pour travail chez elle. S'adresser à la S. G. T., Canal, 25, matin, de 8 à 10 heures.

On demande une bonne à tout faire, sachant un peu cuisiner. Pension des deux sexes, boulevard Michelet et boulevard Barral, 2.

ECOULEMENTS anciens ou récents guéris en 3 jours, sans injection, par les **CAPSULES St-AMARIN** **PHARMACIE MEILHAN** 8, allées de Meilhan, Marseille.

VAYSSE JEAN caporal au 54e infant., 4e comp., disparu Dannevoux (Meuse). Prière donn. nouv. Vaysse, institution, Pré-Saint-Gervais (Seine).

Mme BERTHE méthode médicale, allées Meilhan, 60, 1er, p. droite.

ON demande un coupeur maniant le sabre pour confections hommes. Se présenter mardi, 13 du courant, r. Thubaneau, 36 A, au magasin.

A VENDRE mobilier complet 75 rue Sénac

PLASTRONS DRAP sans couture et sans boutons pour militaire ARTICLE EXCLUSIF AU GRAND SAINT-MICHEL 40, rue des Minimes

ÉLÈVE EN PHARMACIE On demande bon élève, références sérieuses, pour travail ordonnances, pharmacie Castel-Chabre, cours Lafayette, Toulon.

La vie ou la mort coule dans nos veines selon que notre sang est pur ou impur

VICES DU SANG
GUERIS par le
DEPURATIF ALLEN
Essence composée de Salsepareille rouge iodurée
Hommes ! - Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.

Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.

Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Au Retour d'Age ou âge critique. Le **Dépuratif Allen** est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.

Dans ces cas, le **Dépuratif Allen** est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours douloureuses.

Le flacon de 1/2 litre, **5** fr.— 6 flacons, **26** fr. *(Expédition contre mandat-poste)*

Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE

DEPOTS : Phie du Serpent, **rue Tapis-Vert.** — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel.— AIX : Phie Dou. — ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phie Marie et Rolland.— LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phie Rostagni. — ALAIS : Phie Bonnaure, et toutes les bonnes pharmacies.

DEMAIN LUNDI et jours suivants
ARMES AUX DE FRANCE
OCCASIONS HORS LIGNE
à nos Comptoirs de **COSTUMES et CONFECTIONS Dames et Fillettes**
Modes, Peignoirs, Chemisettes, Jupons, Fourrures, Ganterie, Bonneterie et Chemiserie
POUR MESSIEURS ET ENFANTS
Tous Tissus pour **ROBES et CHEMISETTES, etc.**

CONTINUATION de la vente A DES PRIX sans précédent de
1.500 PALETOTS drap noir, formes récentes.
1.000 PALETOTS fantaisie pr dames, tes formes.
1.000 VÊTEMENTS fillettes et grandes jeunes filles.
2.000 VÊTEMENTS et PELERINES pr garçonnets.

Etant donné les événements actuels et les STOCKS CONSIDERABLES que nous avons, nous offrons des AFFAIRES EXTRAORDINAIRES en tout ce qui concerne
l'Ameublement, Chambres à Coucher, Salles à Manger, Glaces, Toilettes, etc. Literie, Meubles de Sièges, Tapis, Couvertures, Edredons, etc.

POUR LES SOLDATS — **LIT FER SPECIAL avec sommier 24 fr.** Literie, Couvertures, Chemises, Tricots, Caleçons, Cache-Nez, etc. PRIX EXCEPTIONNELS

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les **BONS DE LA DEFENSE NATIONALE,** émis en vertu du décret du 13 septembre 1914, sont de **CENT** francs, **CINQ CENTS** francs, ou **MILLE** francs. (Exceptionnellement ils peuvent être de **DIX MILLE** francs).

Ces bons sont délivrés à échéance de **trois** mois, **six** mois, ou **un an,** au choix des souscripteurs.

Ils seront admis **avec droit de préférence,** jusqu'à concurrence de leur montant pour la libération des souscriptions aux futurs emprunts.

Les **BONS DE LA DEFENSE NATIONALE portent intérêt à 5** o/o. Les intérêts sont payés par anticipation et viennent ainsi en déduction des versements, conformément au tableau ci-après :

MONTANT, ECHEANCE DES BONS ET SOMMES A VERSER :

Montant	Échéance	Somme	Montant	Échéance	Somme	Montant	Échéance	Somme
100 fr.	à 3 mois	98.75	500 fr.	à 3 mois	493.75	1.000 fr.	à 3 mois	987.50
	à 6 mois	97.50		à 6 mois	487.50		à 6 mois	975 »
	à un an.	95 »		à un an.	475 »		à un an	950 »

L'intérêt net des Bons est donc de près de 5 1/2 %

La terrible crise nationale que nous traversons exige toutes les bonnes volontés, tous les dévouements. Il est du devoir de la Défense Nationale, en organisant la victoire, de faire appel aux capitaux ; ceux-ci sont un élément nécessaire et considérable pour le succès final et certain de nos armées. Tout Français aura à cœur de contribuer à assurer le succès de cette souscription nationale.

On souscrit à la TRESORERIE GENERALE, à Marseille

AVIS AUX MERES DE FAMILLE

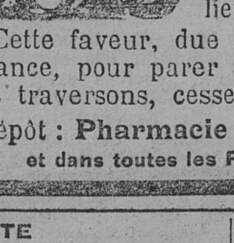

La **FECULE GIDET Lacto-Phosphatée,** la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre **0** fr. **60** la boîte de 300 grammes au lieu de **1** fr. **25.**

Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.

Dépôt : **Pharmacie DIANOUX,** Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille
et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

Cabinet MARY 5, COURS SAINT-LOUIS **VENTE** d'immeubles et campagnes, fonds de commerce en tous genres, bonnes occasions, courtage modéré. Rien à payer d'avance.

A VENDRE 2 riches chambres Louis XV et Louis XVI, noyé ciré, neuves, à 2 portes, sacrif. 315 fr., rue de la République, 95, au 1er s. ent. On visite aussi dimanche.

MAISTRE Place Préfecture, 1 son personnel n'étant pas encore tout mobilisé, se charge comme par le passé de tous travaux d'enseignes, d'écriteaux, etc., etc Téléphone 58-07

OCCASION Chambre L. XVI complète, neuve, cause départ, 13, rue des Minimes, 2e.

ACHAT D'AMANDES à la propriété ou par courtier. Paul Saurin, rue d'Entrecasteaux, 21, Aix-en-Provence.

1er AVIS M. Ed. Branda a vendu son bar, avenue de la Capelette, 11, à pers. désign. dans acte. Opp. dom. élu : Mary, cours St-Louis. 5.

Appartements Meublés CHAMBRES & CUISINES 46, rue Fortia

DAME BELGE, 39 ans, réfugiée par les circonstances de la guerre à Marseille, demande emploi de bureau, parlant anglais, connaiss. comptabilité, irait au dehors. Ecr. Mme Boland, chez Mme Artaud, bd de la Madeleine, 33.

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

EN VENTE **REVANCHE** Chant patriotique dédié à nos vaillantes armées de l'Est **Prix : 10 cent.** Libraires et march. de journaux Dépôt : **Louis SIMON,** éditeur, 2, rue Glandevès, Marseille.

Un Artiste-littérateur très apprécié à Marseille, accepterait un emploi quel qu'il soit et dans n'importe quelles conditions. Recommandé par la direction. S'ad. boulevard Philipon, 21, au 2e.

A LOUER chambre meub. à pers. très sér. plein centre. Ecrire p. r. Capucines, billet tram 50.667.

VIEUX JOURNAUX Pour Pliage et Emballage A VENDRE S'adresser Bureau du Journal

HOMME de 38 ans, libéré des obligations militaires, parlant italien, connaissant le commerce et ayant déjà voyagé demande représentation sérieuse ou gérance, voyagerait au besoin. S'adresser bureau du « Petit Provençal », Toulon.

ANCIEN fonctionnaire colonial demande emploi quelconque : surveillant, comptable, correspondance. Prétentions modestes. Ecrire B. H., bureau journal.

Ouvriers Métallurgistes spécialement pour fours Martin et laminoirs sont demandés forges d'Alais (Gard). S'y adresser.

EX-OUVRIER télégraphiste, en congé, sans travail, s'offre à faire dans bonnes conditions : installations, réparations pour lumière ou sonneries électriques Les personnes s'adr. à lui feront œuvre charitable. S'adr ou écrire Elys Bons à Mazargues

PERDU bd des Dames petit chien noir, pattes marron, collier à grelots. Rap. contre récompense rue des Phocéens, 32, Mme Sautin.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.
Imp. et Stér. du Petit Provençal, rue de la Darse, 75.